

# Rapport du Directeur général aux assemblées 2019 de l'OMPI



**OMPI**

ORGANISATION MONDIALE  
DE LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE

C'est pour moi un plaisir de rendre compte des faits nouveaux survenus à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) au cours des 12 mois qui se sont écoulés depuis la dernière session des assemblées de l'OMPI en septembre 2018. Dans l'ensemble, cette année a été prospère et productive pour l'Organisation.

L'intérêt porté à la propriété intellectuelle dans le monde continue de croître à mesure que les actifs intangibles et la propriété intellectuelle deviennent des composantes de plus en plus importantes de l'économie mondiale et que la technologie poursuit sa progression à un rythme toujours plus élevé. Cet intérêt croissant pour la propriété intellectuelle et son utilisation à l'échelle mondiale se sont traduits par une demande accrue en faveur des services de l'Organisation dans tous les domaines, qu'il s'agisse des systèmes mondiaux de pointe administrés par l'Organisation pour la protection internationale de la propriété intellectuelle, ou des activités de renforcement des capacités et autres programmes et services axés sur le développement proposés par l'Organisation.

# Finances

1. La situation financière de l'Organisation demeure très saine et stable. Cette tendance favorable résulte de la demande croissante en faveur des services payants de l'Organisation, qui représentent 93% des recettes totales, ainsi que de notre prudence en matière de gestion budgétaire et financière. Du fait que l'Organisation tire ses revenus de services fondés sur le marché, elle est directement liée à l'économie mondiale. De nombreuses incertitudes continuent d'assombrir les perspectives économiques mondiales, justifiant, selon nous, le maintien de notre approche prudente et vigilante.

2. L'année 2018 s'est achevée sur un excédent de 42,5 millions de francs suisses. Les recettes se sont élevées à 430,6 millions de francs suisses, soit une augmentation de 21,5 millions de francs suisses par rapport à 2017, et les dépenses ont totalisé 375,9 millions de francs suisses, ce soit une diminution de 18,9 millions de francs suisses par rapport à 2017. Des pertes liées aux placements ont été enregistrées, à hauteur de 12,2 millions de francs suisses.

3. Selon les données disponibles à ce jour pour 2019, le tableau est similaire à l'année 2018, avec une augmentation des recettes et des dépenses maîtrisées. Si l'année n'est pas encore finie, nous anticipons à ce stade un résultat globalement positif pour 2019, similaire à celui réalisé en 2018.

4. La création de solides excédents est un élément clé de la stratégie financière de l'Organisation. À la clôture d'un exercice comptable, tout excédent enregistré est comptabilisé dans les réserves de l'Organisation. Les excédents de ces dernières années, sous forme de réserves, ont été utilisés à plusieurs fins. Tout d'abord, ils ont servi à financer des projets d'équipement approuvés par les États membres conformément au Plan-cadre d'équipement. Ces projets d'équipement portaient principalement sur l'investissement dans les systèmes informatiques, afin de maintenir la compétitivité des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'Organisation et d'améliorer encore la prestation des services fournis; l'entretien des bâtiments et du site de l'OMPI; et la sûreté et la sécurité. Ensuite, les excédents ont contribué à accroître le niveau de liquidités des réserves ou des actifs nets de l'Organisation, sur lesquels il faudrait compter en cas de fort ralentissement de l'économie mondiale. Enfin, les excédents ont permis à l'Organisation de financer des engagements à long terme, notamment l'assurance maladie après la cessation de service.

5. Les actifs nets de l'Organisation ont augmenté, passant de 202,7 millions de francs suisses en 2017 à 261,4 millions de francs suisses au 31 décembre 2018. Les actifs nets ont presque doublé depuis 2010, comme le montre la figure ci-après. Les liquidités représentent environ 46% des actifs nets.

## Fonds fiduciaires de l'OMPI

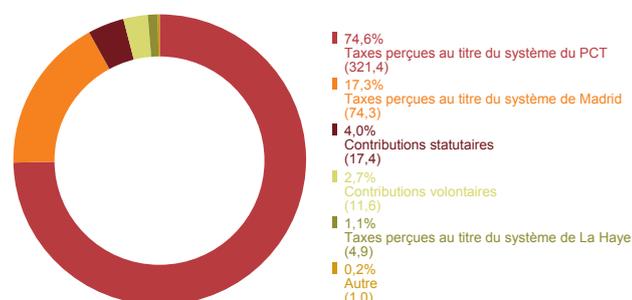
Contributions en 2018 et contributions estimées pour 2019'  
(en milliers de francs suisses)

Fonds fiduciaire	Contributions en 2018	Contributions estimées pour 2019
Chine	322	320
France/propriété intellectuelle	300	300
IProgramme ibéro-américain sur la propriété industrielle	46	60
<u>Japon</u>		
Japon (Droit d'auteur)	469	469
Japon/propriété intellectuelle/Afrique	1 600	1 600
Japon/propriété intellectuelle	3 830	3 830
Sous-total, Japon	5 899	5 899
<u>République de Corée</u>		
République de Corée/propriété intellectuelle	514	650
République de Corée (Droit d'auteur)	395	390
République de Corée (Formation à la PI)	342	350
République de Corée (Promotion du respect de la PI)	370	170
République de Corée (Promotion de services de règlement extrajudiciaire des litiges)	175	89
Sous-total, République de Corée	1 796	1 649
Espagne	187	180
Émirats arabes unis	–	100
<b>TOTAL</b>	<b>8 550</b>	<b>8 508</b>

1. Ces chiffres ne comprennent pas les ajustements pour taux d'intérêt et taux de change. Ces fonds financent en général des activités qui portent sur une période excédant un exercice biennal ou qui sont à cheval sur deux exercices. Non compris les contributions au titre des administrateurs auxiliaires et de certaines autres catégories

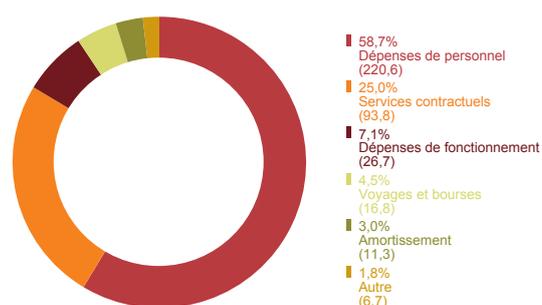
## Composition des recettes 2018

(en millions de francs suisses)



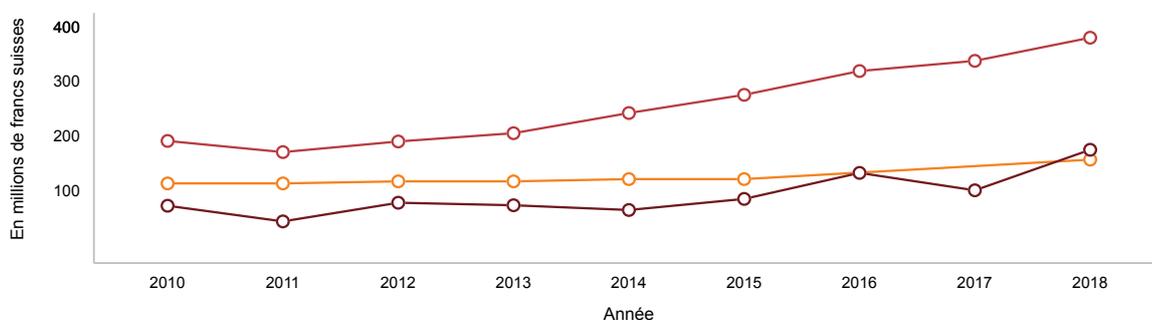
## Composition des dépenses 2018

(en millions de francs suisses)



## Réserves et fonds de roulement, 2010–2018

(en millions de francs suisses)



- Actif net (gains et pertes actuariels exclus)
- Montant recommandé pour les fonds de réserve et de roulement (budget ordinaire)
- Actifs courants nets (liquidités nettes – placements non courants inclus)

# Systemes mondiaux de propriété intellectuelle

6. Les systemes mondiaux de propriété intellectuelle de l'Organisation continuent de fonctionner de maniere remarquable. Leur couverture géographique continue d'augmenter, de meme que la demande, et des ameliorations sont constamment apportees a l'environnement d'exploitation électronique de chaque systeme.

## Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

7. Le nombre de membres du PCT est resté constant, avec 152 États contractants. L'Argentine demeure la seule économie moyenne ou importante en dehors du systeme.

8. Le nombre de demandes internationales de brevet déposées selon le PCT en 2018 a dépassé les 250 000 pour la première fois, avec 253 000 demandes. Cela représentait une croissance de 3,9% par rapport à l'année précédente. Au total, quelque 3,7 millions de demandes selon le PCT ont été déposées depuis le lancement du systeme en 1978. Nous devrions atteindre les 4 millions de demandes au début de l'année 2020. Au cours des 40 dernières années, le systeme s'est fermement établi en tant que voie de dépôt privilégiée des déposants souhaitant obtenir une protection par brevet à l'étranger.

9. En 2018, les demandes ont été déposées par des utilisateurs situés dans 127 pays. Les États-Unis d'Amérique ont continué d'être le principal pays d'origine des demandes, suivis de la Chine, du Japon, de l'Allemagne et de la République de Corée. Les demandes en provenance de la Chine ont connu le taux de croissance le plus rapide, représentant 21,1% des demandes en 2018. En 2018, le principal déposant a été Huawei Technologies Co. Ltd, qui a déposé 5405 demandes, suivi de Mitsubishi Electric avec 2812 demandes, Intel avec 2499 demandes, Qualcomm avec 2404 demandes et ZTE avec 2080 demandes.

10. Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du systeme du PCT, en 1978, une seule et même région a été à l'origine de la majorité des dépôts. Les pays situés en Asie ont été à l'origine de 50,5% des demandes selon le PCT en 2018. Une part importante des demandes a également été déposée par des déposants d'Europe (24,5%) et d'Amérique du Nord (23,1%). La part combinée de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Océanie s'est élevée à 1,7% du total des dépôts selon le PCT. La part de l'Asie a augmenté chaque année depuis 1993; elle est passée de 28,9% en 2008 à 50,5% en 2018, en grande partie en raison d'un accroissement des dépôts de la Chine, du Japon et de la République de Corée.

## États parties au PCT

Afrique du Sud	Chine	Grèce	Luxembourg	Pérou	Serbie
Albanie	Chypre	Grenade	Macédoine du Nord	Philippines	Seychelles
Algérie	Colombie	Guatemala	Madagascar	Pologne	Sierra Leone
Allemagne	Comores	Guinée	Malaisie	Portugal	Singapour
Angola	Congo	Guinée équatoriale	Malawi	Qatar	Slovaquie
Antigua-et-Barbuda	Costa Rica	Guinée-Bissau	Mali	République arabe syrienne	Slovénie
Arabie saoudite	Côte d'Ivoire	Honduras	Malte	République centrafricaine	Soudan
Arménie	Croatie	Hongrie	Maroc	République de Corée	Sri Lanka
Australie	Cuba	Inde	Mauritanie	République démocratique populaire lao	Suède
Autriche	Danemark	Indonésie	Mexique	République de Moldova	Suisse
Azerbaïdjan	Djibouti	Iran (République islamique d')	Monaco	République dominicaine	Tadjikistan
Bahreïn	Dominique	Irlande	Mongolie	République populaire démocratique de Corée	Tchad
Barbade	Égypte	Islande	Monténégro	République tchèque	Thaïlande
Bélarus	El Salvador	Israël	Mozambique	République-Unie de Tanzanie	Togo
Belgique	Émirats arabes unis	Italie	Namibie	Roumanie	Trinité-et-Tobago
Belize	Équateur	Japon	Nicaragua	Royaume-Uni	Tunisie
Bénin	Espagne	Jordanie	Niger	Rwanda	Turkménistan
Bosnie-Herzégovine	Estonie	Kazakhstan	Nigéria	Sainte-Lucie	Turquie
Botswana	Eswatini	Kenya	Norvège	Saint-Kitts-et-Nevis	Ukraine
Brésil	États-Unis d'Amérique	Kirghizistan	Nouvelle-Zélande	Saint-Marin	Viet Nam
Brunéi Darussalam	Fédération de Russie	Koweït	Oman	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Zambie
Bulgarie	Finlande	Lesotho	Ouganda	Sao Tomé-et-Principe	Zimbabwe
Burkina Faso	France	Lettonie	Ouzbékistan		
Cambodge	Gabon	Libéria	Panama		
Cameroun	Gambie	Libye	Papouasie-Nouvelle-Guinée		
Canada	Géorgie	Liechtenstein	Pays-Bas		
Chili	Ghana	Lituanie			

11. Parmi les divers secteurs économiques, le secteur privé a été à l'origine de 85,3% des demandes selon le PCT publiées, devant les particuliers (7,5%), le secteur universitaire (5,4%) et le secteur des administrations et instituts de recherche publics (1,9%).

12. La communication numérique a repris en 2018 la place de domaine technologique ayant fait l'objet du plus grand nombre de demandes selon le PCT publiées (20 271) qu'elle occupait en 2016. Elle est suivie de l'informatique (19 152), des machines et appareils électriques, énergie électrique (16 577), de la technologie médicale (15 826) et du transport (10 867). Collectivement, ces cinq principaux domaines technologiques ont représenté plus du tiers (34,9%) des demandes selon le PCT publiées en 2018.

13. Le domaine le plus important de la technologie pour les déposants de la Chine et de la République de Corée a été la communication numérique. Pour les déposants de l'Allemagne et du Japon, le principal domaine a été celui des machines électriques, tandis que pour les déposants des États-Unis d'Amérique, il s'est agi du domaine des technologies informatiques.

14. L'une des mesures du succès et de l'ampleur de l'utilisation du PCT est la comparaison entre le nombre de demandes selon le PCT introduites dans des pays autres que celui du dépôt initial (dites "entrées dans la phase nationale") et le nombre de demandes de brevet déposées par des non-résidents qui n'ont pas été déposées selon le PCT (demandes déposées par la "voie de Paris"). Le nombre de demandes selon le PCT introduites dans d'autres pays en 2017 s'est élevé à 526 000, tandis que le nombre de demandes de non-résidents déposées par la voie de Paris au cours de la même année s'est élevé à 391 400. Par conséquent, 57,3% des demandes de non-résidents déposées dans le monde en 2017 l'ont été par la voie du PCT. Ce pourcentage est supérieur d'un point à celui de 2016 (56,3%) et dépasse largement celui de 2003 (46,3%). Les données à long terme montrent que les deux voies ont évolué à la hausse, mais que celle du PCT a connu une croissance plus rapide.

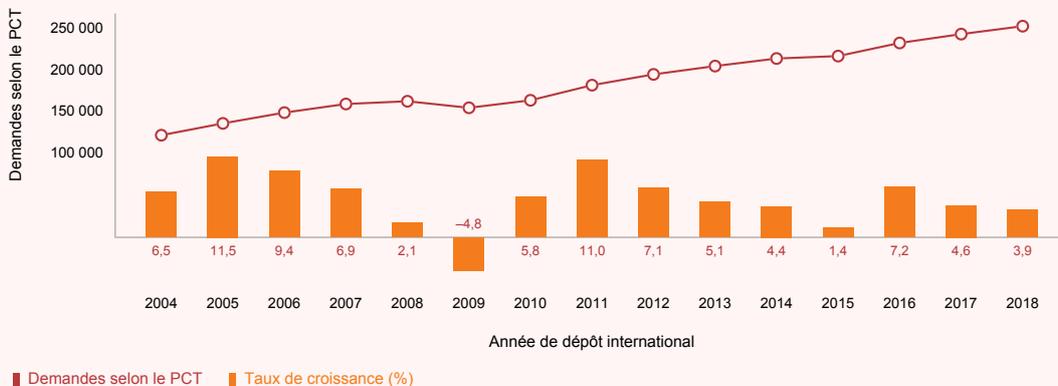
15. L'environnement d'exploitation électronique du PCT, appelé ePCT, est connu pour son navigateur, qui offre un accès en temps réel à l'information en matière de brevets et aux services de traitement. Les services en ligne ePCT ont connu des

améliorations notables en faveur des déposants et des offices, avec notamment des procédures simplifiées de signature pour les déposants et des modalités plus souples d'organisation du travail pour les offices, qui ont considérablement amélioré le suivi des opérations de traitement et l'attribution de tâches à des utilisateurs particuliers. Le service est désormais accessible aux utilisateurs de 83 offices: 81 en leur qualité d'office récepteur, 22 en leur qualité d'administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international et 59 en leur qualité d'office désigné ou élu. Le dépôt par l'intermédiaire du système ePCT est désormais possible auprès de 59 offices récepteurs (y compris celui du Bureau international), dont 47 utilisent un serveur hébergé pour eux par le Bureau international. En plus d'offrir un environnement fondé sur navigateur, les services Web ePCT sont désormais accessibles et utilisés pour les échanges de poste à poste en temps réel de documents et de données, avec les offices et les déposants, ce qui ouvre de nouvelles perspectives en matière de collaboration et de services partagés.

16. Les efforts se sont poursuivis afin d'améliorer les flux financiers dans le cadre du système du PCT et de réduire les risques de perte de recettes résultant des fluctuations des taux de change lorsque des taxes sont transférées dans différentes monnaies entre l'OMPI et les offices des États contractants du PCT en leur qualité d'offices récepteurs, d'administrations chargées de la recherche internationale ou d'administrations chargées de l'examen préliminaire international. Un projet pilote associant un certain nombre d'offices récepteurs et d'administrations chargées de la recherche internationale et concernant l'adoption éventuelle d'un "mécanisme de compensation" pour toutes les transactions relatives aux taxes du PCT a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2018. Le projet pilote donne d'excellents résultats et, au sein du Groupe de travail du PCT, les États membres ont recommandé de proposer des modifications au règlement d'exécution du PCT à la session de l'Assemblée de l'Union du PCT qui se tiendra lors des assemblées de 2019, afin de prévoir un cadre juridique clair et cohérent pour étendre et améliorer les arrangements conclus.

17. Afin d'aider les utilisateurs existants du PCT et de former les futurs utilisateurs du système, l'Organisation a envoyé des conférenciers, en 2018, à 64 séminaires extérieurs destinés aux utilisateurs du PCT, dans 24 pays et en sept langues. En

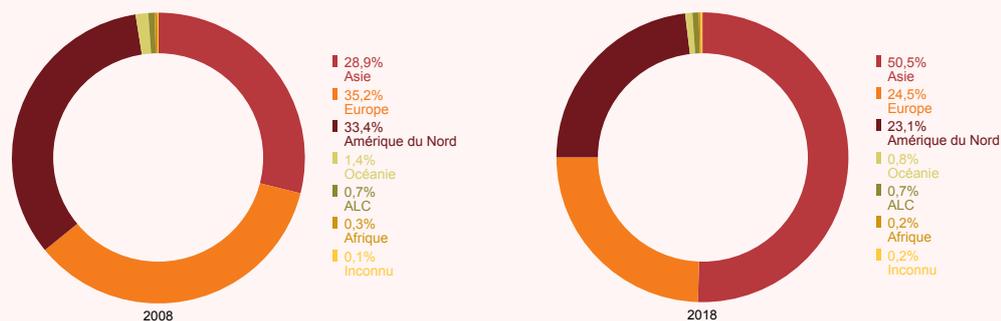
### Tendance des demandes selon le PCT, 2004–2018



### 20 principaux déposants selon le PCT, 1978–2018

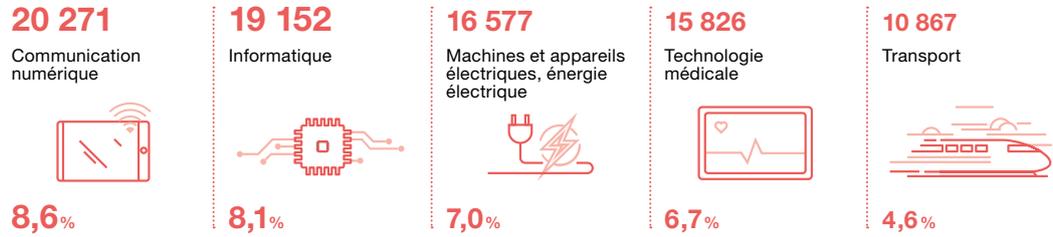
Classement en	1978–2018				Déposant	Origine	Demandes selon le PCT
	1978–2018	1990	2000	2010			
1	23	6	1	12	PANASONIC IP MANAGEMENT CO., LTD.	Japon	34 081
2		6 896	4	1	HUAWEI TECHNOLOGIES CO., LTD.	Chine	33 899
3		2	5	18	KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS N.V.	Pays-Bas	32 783
4	2	5	6	10	ROBERT BOSCH CORPORATION	Allemagne	27 654
5	5	1	12	14	SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT	Allemagne	27 403
6			2	5	ZTE CORPORATION	Chine	25 746
7	1 510	16	3	4	QUALCOMM INCORPORATED	États-Unis d'Amérique	24 858
8	98	3	9	9	TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON (PUBL)	Suède	22 429
9	72	19	14	2	mitsubishi electric corporation	Japon	19 342
10		22	62	3	INTEL CORPORATION	États-Unis d'Amérique	17 963
11		378	7	8	LG ELECTRONICS INC.	République de Corée	17 349
12	833	261	8	16	SHARP KABUSHIKI KAISHA	Japon	16 593
13	1 510	37	17	6	SAMSUNG ELECTRONICS CO., LTD.	République de Corée	15 680
14	195	13	16	30	3M INNOVATIVE PROPERTIES COMPANY	États-Unis d'Amérique	14 746
15	22	7	13	34	BASF SE	Allemagne	14 654
16	127	17	28	13	SONY CORPORATION	Japon	14 563
17	1 510	223	11	236	TOYOTA JIDOSHA KABUSHIKI KAISHA	Japon	14 201
18		4	27	36	PROCTER & GAMBLE COMPANY	États-Unis d'Amérique	13 603
19		122	10	22	NEC CORPORATION	Japon	13 282
20		30	20	11	MICROSOFT TECHNOLOGY LICENSING, LLC	États-Unis d'Amérique	12 870

### Demands selon le PCT par région, 2008 et 2018



### Cinq principaux domaines technologiques

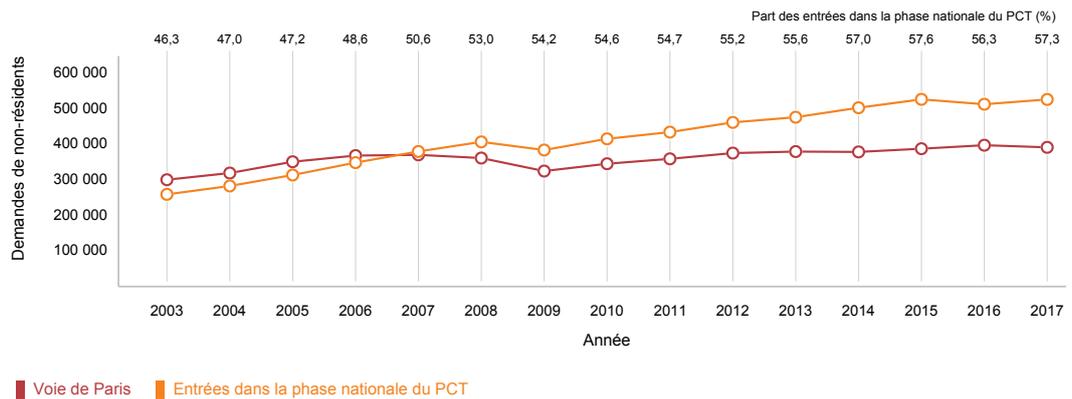
Nombre de demandes publiées et part du total



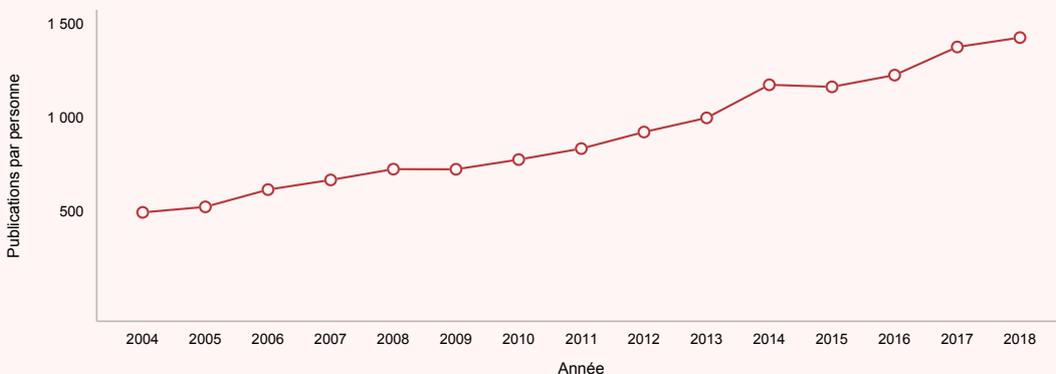
### Quels pays sont spécialisés dans quelles technologies?



### Évolution des demandes de brevet émanant de non-résidents par voie de dépôt, 2003–2017



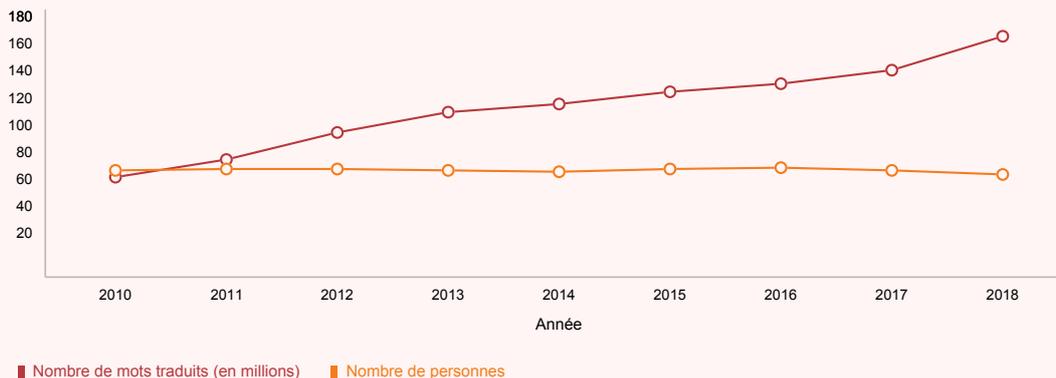
### Productivité dans le domaine de l'examen des conditions de forme, 2004–2018



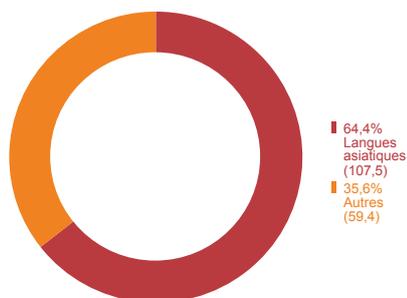
### Indicateur de qualité en matière d'examen de forme, 2007–2018



### Nombre de mots traduits par le service de traduction du PCT (en millions) et nombre de fonctionnaires, 2010–2018



### Répartition du nombre de mots traduits par le Bureau international (en millions), 2018



outre, à l'occasion de ces séminaires, des fonctionnaires du PCT ont organisé 33 visites à l'intention d'utilisateurs du PCT dans huit pays et ont présenté 21 exposés à des entreprises et associations industrielles utilisatrices du PCT. Des fonctionnaires du PCT ont également participé à 18 webinaires et vidéo-conférences sur le thème du PCT en quatre langues, à 22 réunions et ateliers avec des offices nationaux et régionaux de propriété intellectuelle et des associations professionnelles, et à des expositions organisées lors de trois salons professionnels. Pour apporter leur aide aux déposants de demandes selon le PCT, les fonctionnaires du PCT ont répondu à plus de 8000 questions générales concernant les procédures selon le PCT. En 2018, le Bureau international a également organisé 50 manifestations liées au PCT, ou y a participé, en faveur des pays en développement et des PMA, notamment des séminaires et des ateliers sur le PCT, principalement à l'intention du personnel des offices, des utilisateurs potentiels du système et d'autres parties prenantes. Ces manifestations ont eu lieu dans 47 pays et au siège de l'OMPI et plus de 4400 participants de 84 pays y ont assisté.

18. Le Secrétariat a continué d'améliorer la productivité et la qualité de l'examen des conditions de forme des demandes internationales selon le PCT en 2018, et a traité un plus grand nombre de demandes avec un nombre légèrement réduit de fonctionnaires (281 en 2018 contre 282 en 2017). La productivité dans le domaine de l'examen des conditions de forme a augmenté de 3,6% par rapport à 2017, et l'indicateur de qualité agrégé a augmenté, passant de 97,1% en 2017 à 97,5% en 2018.

19. La traduction d'abrégés (résumés) des demandes selon le PCT, de rapports de recherche internationale et de rapports préliminaires internationaux sur la brevetabilité constitue un service important fourni par le système du PCT. En 2018, le nombre de mots traduits par le Bureau international a augmenté de 25 millions.

20. Du fait de l'augmentation notable du nombre de demandes déposées dans des langues asiatiques ces dernières années, les langues asiatiques utilisées pour la publication des demandes selon le PCT (chinois, japonais et coréen) sont désormais prédominantes dans les activités du service de traduction du PCT au sein de l'Organisation.

## Système de Madrid

21. Le nombre de membres du système de Madrid a augmenté avec cinq nouvelles adhésions depuis les dernières assemblées, à savoir l'Afghanistan, le Brésil, le Canada, le Malawi et le Samoa. Le nombre de parties contractantes est maintenant de 105. Le système de Madrid offre désormais aux propriétaires de marques la possibilité d'obtenir la protection de leurs produits et services de marque dans une zone géographique couvrant 121 pays. Ensemble, les membres du système de Madrid représentaient plus de 60% de tous les pays, soit plus de 75% de la population mondiale et plus de 85% du PIB mondial. Un certain nombre d'autres pays ont poursuivi leurs préparatifs en vue d'adhérer au système, ce qui devrait être fait en 2019.

22. Les déposants ont déposé un nombre record de 61 200 demandes d'enregistrement international de marques en 2018, soit une augmentation de 6,4% par rapport à 2017. La forte progression des dépôts de demandes dans le cadre du

système de Madrid par le Japon (+22,8%), les États-Unis d'Amérique (+11,9%) et la Chine (+7,9%) a été le principal moteur de la croissance globale.

23. Pour la cinquième année consécutive, les déposants établis aux États-Unis d'Amérique ont déposé le plus grand nombre de demandes d'enregistrement international de marques. Suite à une forte croissance de 11,9% par rapport à l'année précédente, ils ont déposé 8825 demandes selon le système de Madrid. Viennent ensuite l'Allemagne (7495), la Chine (6900), la France (4490) et la Suisse (3364).

24. Les déposants des pays membres du système de Madrid situés sur le continent européen ont déposé la majorité (56,1%) des demandes selon le système de Madrid en 2018. Ce chiffre est toutefois inférieur de près de 22 points de pourcentage à leur part combinée 10 ans plus tôt en 2008, ce qui reflète le nouvel intérêt manifesté pour le système de Madrid par d'autres régions du monde, en particulier l'Asie. Alors qu'en 2018, plus de la moitié des demandes déposées selon le système de Madrid émanaient d'Europe, près d'un quart (24,5%) provenaient d'Asie, contre 10,5% seulement 10 ans auparavant.

25. En 2018, les principaux déposants dans le cadre du système de Madrid ont été Novartis (Suisse), devant L'Oréal (France), Daimler (Allemagne), Apple (États-Unis d'Amérique) et Henkel (Allemagne).

26. La désignation dans les demandes de pays ou de régions dans lesquels la protection est souhaitée est une bonne indication de l'intérêt des déposants de demandes d'enregistrement de marques sur les marchés du monde entier. En 2018, l'Union européenne (25 030) a reçu le plus grand nombre de désignations, suivie de la Chine (24 289) et des États-Unis d'Amérique (22 827). Outre la Chine, la moitié des 20 premiers membres désignés du système de Madrid étaient des pays à revenu intermédiaire, notamment la Fédération de Russie (15 627), l'Inde (12 254), le Mexique (10 080) et la Turquie (8881). Le Royaume-Uni a connu la plus forte

## Membres du système de Madrid

Afghanistan (P)	Canada (P)	Hongrie (A) (P)	Madagascar (P)	République arabe syrienne (P)	Slovaquie (A) (P)
Albanie (A) (P)	Chine (A) (P)	Inde (P)	Malawi (P)	Slovénie (A) (P)	Soudan (A) (P)
Algérie (A) (P)	Chypre (A) (P)	Indonésie (P)	Maroc (A) (P)	République de Corée (P)	Suède (P)
Allemagne (A) (P)	Colombie (P)	Iran (République islamique d') (A) (P)	Mexique (P)	République démocratique populaire lao (P)	Suisse (A) (P)
Antigua-et-Barbuda (P)	Croatie (A) (P)	Irlande (P)	Monaco (A) (P)	République populaire démocratique de Corée (A) (P)	Tadjikistan (A) (P)
Arménie (A) (P)	Cuba (A) (P)	Islande (P)	Mongolie (A) (P)	République de Moldova (A) (P)	Turquie (P)
Australie (P)	Danemark (P)	Israël (P)	Monténégro (A) (P)	République de Moldova (A) (P)	Turkménistan (P)
Autriche (A) (P)	Égypte (A) (P)	Japon (P)	Mozambique (A) (P)	République tchèque (A) (P)	Ukraine (A) (P)
Azerbaïdjan (A) (P)	Espagne (A) (P)	Italie (A) (P)	Namibie (A) (P)	Roumanie (A) (P)	Union européenne (P)
Bahreïn (P)	Estonie (P)	Kazakhstan (A) (P)	Norvège (P)	Royaume-Uni (P)	Viet Nam (A) (P)
Bélarus (A) (P)	Eswatini (A) (P)	Kenya (A) (P)	Nouvelle-Zélande (P)	Rwanda (P)	Zambie (P)
Belgique (A) (P)	États-Unis d'Amérique (P)	Kirghizistan (A) (P)	Oman (P)	Saint-Marin (A) (P)	Zimbabwe (P)
Bhoutan (A) (P)	Fédération de Russie (A) (P)	Lesotho (A) (P)	Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)	Sao Tomé-et-Principe (P)	
Bosnie-Herzégovine (A) (P)	Finlande (P)	Lettonie (A) (P)	Quzbékistan (P)	Serbie (A) (P)	
Botswana (P)	France (A) (P)	Libéria (A) (P)	Pays-Bas (A) (P)	Sierra Leone (A) (P)	
Brésil (P)	Gambie (P)	Liechtenstein (A) (P)	Philippines (P)	Singapour (P)	
Brunéi Darussalam (P)	Géorgie (P)	Lituanie (P)	Pologne (A) (P)		
Bulgarie (A) (P)	Ghana (P)	Luxembourg (A) (P)	Portugal (A) (P)		
Cambodge (P)	Grèce (P)	Macédoine du Nord (A) (P)			

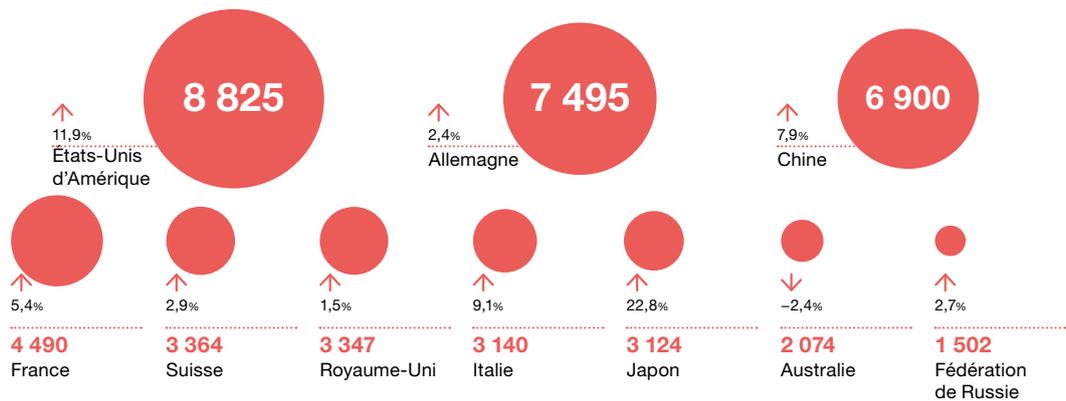
(A) Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.

(P) Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid.

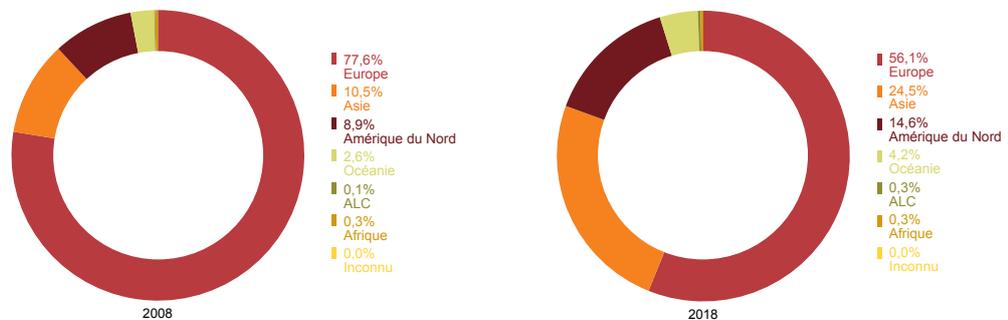
### Évolution des demandes selon le système de Madrid, 2004–2018



### 10 principales origines selon le système de Madrid, 2018



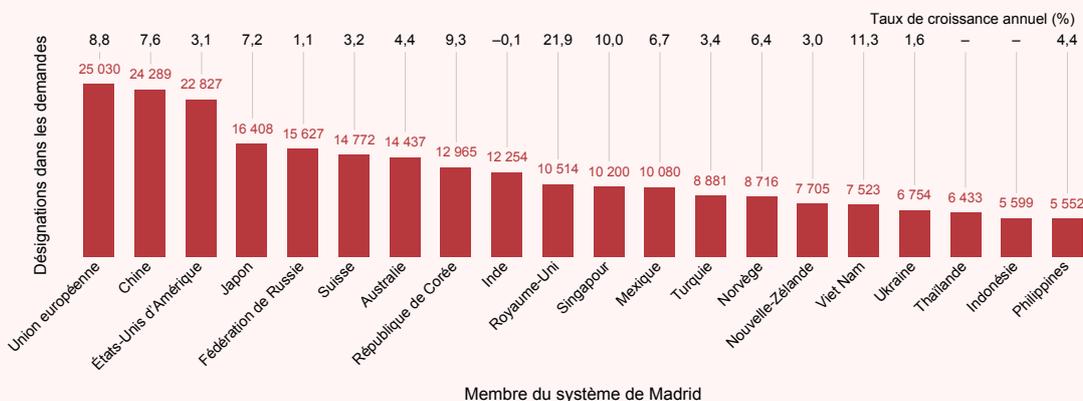
### Répartition des demandes selon le système de Madrid par région, 2008 et 2018



## 20 principaux déposants selon le système de Madrid, 2018

Classement	Déposant	Origine	Secteur	Demandes en vertu du système de Madrid
				2018
1	NOVARTIS AG	Suisse	Produits pharmaceutiques	174
2	L'OREAL	France	Produits d'hygiène	169
3	DAIMLER AG	Allemagne	Automobile	129
4	APPLE INC.	États-Unis d'Amérique	Technologie	87
5	HENKEL AG & CO. KGAA	Allemagne	Biens de consommation	86
6	RICHTER GEDEON NYRT.	Hongrie	Produits pharmaceutiques	84
7	SHISEIDO COMPANY, LTD	Japon	Produits d'hygiène	79
8	NINTENDO CO., LTD	Japon	Appareils électroniques grand public et jeux vidéo	75
9	SAMSUNG ELECTRONICS CO., LTD	République de Corée	Appareils électroniques grand public	73
10	BRILLUX GMBH & CO. KG	Allemagne	Laques et peintures	68
11	BIOFARMA	France	Produits pharmaceutiques	60
12	RIGO TRADING S.A.	Luxembourg	Confiserie	59
13	BAYERISCHE MOTOREN WERKE AKTIENGESELLSCHAFT	Allemagne	Automobile	52
14	HUAWEI TECHNOLOGIES CO., LTD	Chine	Technologies de l'information et de la communication	51
15	MICROSOFT CORPORATION	États-Unis d'Amérique	Technologie	50
16	EPIC GAMES, INC.	États-Unis d'Amérique	Jeux vidéo	48
16	EURO GAMES TECHNOLOGY LTD	Bulgarie	Jeux	48
18	SYNGENTA PARTICIPATIONS AG	Suisse	Agroalimentaire	47
19	SOCIETE DES PRODUITS NESTLE S.A.	Suisse	Transformation de denrées alimentaires	45
20	KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS N.V.	Pays-Bas	Appareils électroniques grand public	43

## 20 principaux membres du système de Madrid pour les désignations, 2018



augmentation de la croissance annuelle des désignations (21,9%), reflétant la stratégie des déposants de demandes d'enregistrement de marques qui cherchent à obtenir une protection au Royaume-Uni par un enregistrement national, plutôt que par la désignation de l'Union européenne.

27. Les délais d'instruction pour le traitement de toutes les opérations effectuées dans le cadre du système de Madrid ont chuté en 2018, les améliorations les plus importantes ayant été constatées dans les délais de réponse aux demandes de renseignement des clients et aux

demandes de rectification. La modernisation de l'environnement informatique devrait permettre d'accroître encore la productivité et la qualité du service fourni dans le cadre du système de Madrid. Les travaux préparatoires pour la mise en place de ce nouvel environnement informatique se sont poursuivis tout au long de l'année. Ils ont notamment porté sur la conception des éléments de haut niveau du nouveau système, la détermination de la portée du projet et l'élaboration d'une approche assurant la transition des systèmes existants au nouvel environnement.

## Système de La Haye

28. Le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles a poursuivi son expansion et sa transformation, devenant une composante plus importante de l'architecture internationale de la propriété intellectuelle. Depuis les assemblées de 2018, le Belize, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et Saint-Marin ont adhéré à l'Acte de Genève (1999), qui est l'émanation la plus récente du système de La Haye, portant à 60 le nombre de parties contractantes à cet Acte et à 70 le nombre total de parties contractantes dans l'ensemble du système. L'adhésion du Belize et des trois États constituant le Benelux à l'Acte de Genève (1999) a marqué une étape importante vers la réalisation de l'objectif consistant à éliminer les complications découlant de l'administration des deux actes en parallèle en faisant en sorte que tous les membres de l'Union de La Haye soient parties à l'Acte de Genève (1999). À la suite de ces adhésions, il ne reste que deux pays membres du système de La Haye, à savoir le Maroc et le Suriname, qui ne sont pas encore parties à l'Acte de Genève (1999).

29. Après deux années consécutives de croissance à deux chiffres (40,6% en 2015 et 35,5% en 2016) du nombre de demandes déposées selon le système de La Haye, la demande de nouveaux dépôts s'est stabilisée en 2017 et 2018. En 2018, le nombre de demandes a augmenté de 3,3% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 5429 demandes, tandis que le nombre de dessins ou modèles figurant dans les demandes a diminué de 2%, pour s'établir à 19 344.

30. La composition de la demande évolue à mesure que le nombre de membres du système de La Haye augmente. En 2018, les dessins et modèles déposés en provenance d'Asie représentaient une part record de 20,4% du total, tandis que la part provenant de l'Europe était ramenée à 71,1%, ce qui reste néanmoins de loin l'activité de dépôt la plus importante au niveau régional. Les déposants établis

en Allemagne continuent d'être les principaux utilisateurs du système international des dessins et modèles, suivis des déposants établis en Suisse, en République de Corée, en France, aux Pays-Bas, en Italie, aux États-Unis d'Amérique, au Japon, en Turquie et en Grèce. Parmi les 10 premières origines, les Pays-Bas (+67%) et le Japon (+47%) ont connu la plus forte croissance du nombre de dessins et modèles déposés par rapport à 2017.

31. Le plus grand déposant individuel, mesuré par le nombre de dessins ou modèles pour lesquels la protection a été demandée, était Samsung Electronics (République de Corée), suivi de LG Electronics (République de Corée), Procter & Gamble (États-Unis d'Amérique), Fonkel Meubelmarketing (Pays-Bas) et I. Paleohorinos Fotistika Abee (Grèce). La première place en ce qui concerne le nombre de dessins et modèles est revenue au secteur de l'ameublement (11,3%), suivi de près par le secteur des appareils d'enregistrement et de télécommunication (10,4%).

32. En 2018, l'Union européenne est restée le membre du système de La Haye le plus désigné, suivie de la Suisse, de la Turquie, des États-Unis d'Amérique, de la Norvège, de Singapour, de la République de Corée, du Japon, de l'Ukraine et de la Fédération de Russie.

33. L'extension récente aux pays procédant à un examen de nouveauté a continué de remodeler le système de La Haye en 2018, non seulement en termes de contenu ajouté dans les demandes internationales, mais aussi du nombre de décisions des offices reçues et traitées par le Bureau international. D'autres pays procédant à un examen de nouveauté prenant actuellement des mesures concrètes pour adhérer au système de La Haye, on s'attend à ce que le nombre de demandes et le nombre de décisions continuent d'augmenter. Si le Bureau international continuera de s'appuyer sur les progrès informatiques pour réaliser des gains d'efficacité, cette augmentation de la charge de travail aura néanmoins des incidences financières.

## Membres du système de La Haye

Albanie	Côte d'Ivoire	Grèce	Monaco	République de Corée	Suisse
Allemagne	Croatie	Hongrie	Mongolie	République populaire	Suriname
Arménie	Danemark	Islande	Monténégro	démocratique de Corée	Tadjikistan
Azerbaïdjan	Égypte	Italie	Namibie	République de Moldova	Tunisie
Belgique	Espagne	Japon	Niger	Roumanie	Turkménistan
Belize	Estonie	Kirghizistan	Norvège	Royaume-Uni	Turquie
Bénin	États-Unis d'Amérique	Lettonie	Oman	Rwanda	Ukraine
Bosnie-Herzégovine	Fédération de Russie	Liechtenstein	Organisation africaine	Saint-Marin	Union européenne
Botswana	Finlande	Lituanie	de la propriété	Sao Tomé-et-Principe	
Brunéi Darussalam	France	Luxembourg	intellectuelle (OAPI)	Sénégal	
Bulgarie	Gabon	Macédoine du Nord	Pays-Bas	Serbie	
Cambodge	Géorgie	Mali	Pologne	Singapour	
Canada	Ghana	Maroc	République arabe syrienne	Slovénie	

### Principaux chiffres pour 2018

**5 429** (+3,3%)  
Demandes internationales

**4 767** (-5,4%)  
Enregistrements internationaux

**19 803** (-1,5%)  
Désignations dans les demandes internationales

**16 873** (-13,8%)  
Désignations dans les enregistrements internationaux

**3 281** (-0,6%)  
Renouvellements d'enregistrements internationaux

**37 288** (+6,5%)  
Enregistrements internationaux en vigueur

**19 344** (-2%)  
Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales

**17 212** (-10,5%)  
Dessins et modèles contenus dans les enregistrements internationaux

**71 690** (-12,2%)  
Dessins et modèles contenus dans les désignations dans les demandes internationales

**63 348** (-22%)  
Dessins et modèles contenus dans les désignations dans les enregistrements internationaux

**13 728** (-1,9%)  
Dessins et modèles contenus dans les renouvellements d'enregistrements internationaux

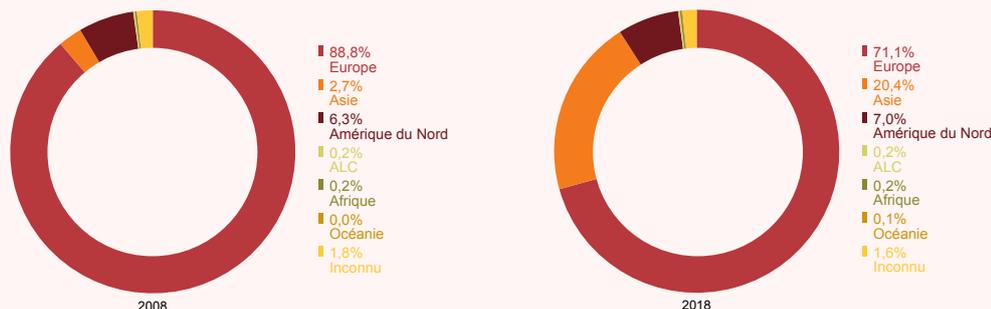
**153 511** (+5,4%)  
Dessins et modèles contenus dans les enregistrements internationaux en vigueur

### Évolution du nombre de demandes selon le système de La Haye, 2004–2018



■ Demandes selon le système de La Haye    ■ Taux de croissance (%)

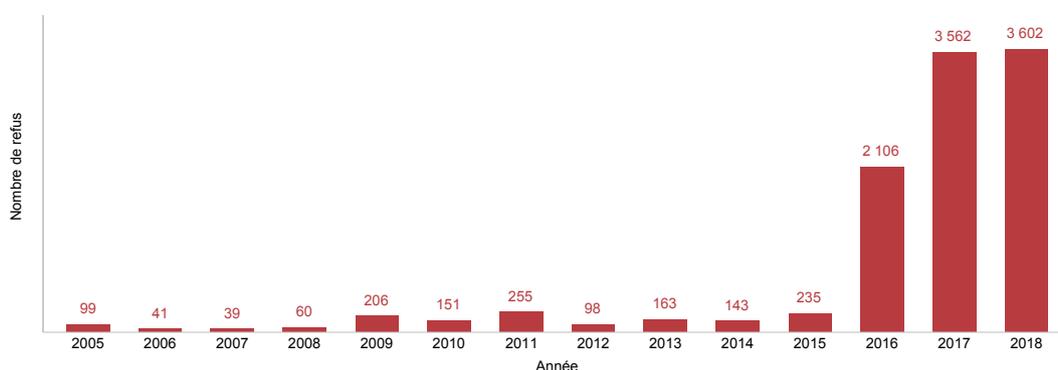
### Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales selon le système de La Haye par région, 2008 et 2018



## Principaux déposants de dessins et modèles selon le système de La Haye, 2018

Classement	Déposant	Origine	Nombre de dessins et modèles contenus dans des demandes publiées		
			2016	2017	2018
1	SAMSUNG ELECTRONICS CO., LTD.	République de Corée	822	626	863
2	LG ELECTRONICS INC.	République de Corée	353	608	715
3	PROCTER & GAMBLE COMPANY	États-Unis d'Amérique	406	315	561
4	FONKEL MEUBELMARKETING BV	Pays-bas	978	573	408
5	I. PALEOHORINOS FOTISTIKA ABEE	Grèce	8	300	379
6	WENKO-WENSELAAR GMBH & CO. KG	Allemagne	163	310	282
7	VOLKSWAGEN AG	Allemagne	345	353	268
8	SWATCH AG	Suisse	420	265	230
9	THOMAS SABO GMBH & CO. KG	Allemagne	87	154	195
10	KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS NV	Pays-bas	119	86	164
11	PSA AUTOMOBILES SA	France	0	5	159
12	HERMES SELLIER SAS	France	152	134	139
13	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION	Japon	111	153	127
14	HYUNDAI MOTOR COMPANY	République de Corée	29	115	115
15	KRONOPLUS LIMITED	Chypre	10	453	110
16	MICROSOFT CORPORATION	États-Unis d'Amérique	263	142	109
17	EIS GMBH	Allemagne	2	29	105
17	RICHEMONT INTERNATIONAL SA	Suisse	114	117	105
17	SOCIETE DES PRODUITS NESTLE SA	Suisse	58	43	105
20	BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	Allemagne	11	94	103

## Tendances en matière de refus d'enregistrements internationaux selon le système de La Haye, 2005–2018



34. Un nouveau système informatique pour le traitement des demandes dans le cadre du système de La Haye a été déployé fin 2018. Il est désormais stabilisé et devrait permettre de faire face à l'augmentation de la demande et à la complexité croissante des demandes, tout en limitant la hausse des dépenses de personnel. L'attention s'est maintenant portée sur la deuxième phase du renouvellement informatique, à savoir l'application du nouvel environnement informatique aux interactions avec les offices et les déposants.

### Système de Lisbonne

35. Le système de Lisbonne concernant l'enregistrement international et la protection des

appellations d'origine et des indications géographiques fait l'objet d'un intérêt renouvelé depuis l'adoption de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne, qui étend potentiellement la portée du système aux indications géographiques. Trois adhésions à l'Acte de Genève ont été reçues du Cambodge (mars 2018), de la Côte d'Ivoire (septembre 2018) et de l'Albanie (juin 2019; l'Albanie a également adhéré à l'Arrangement de Lisbonne initial en février 2018). Selon les indications des États membres et de l'Union européenne, l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne devrait recevoir le nombre requis d'adhésions pour son entrée en vigueur avant la fin de 2019.

36. Le regain d'intérêt pour le système de Lisbonne est également attesté par un nombre stable de nouvelles demandes et d'autres opé-

rations (refus, octroi d'une protection, etc.) au cours des quatre dernières années, représentant en moyenne plus de 30 enregistrements par an, après une année record en 2014 où l'on a comptabilisé 80 nouvelles demandes. Ces nouvelles demandes ont eu une incidence sur la composition des enregistrements internationaux, avec une utilisation accrue du système de Lisbonne par les producteurs des pays en développement. La part des enregistrements internationaux émanant de pays en développement est passée de 7% en 2010 à 13% en 2018.

37. En mai 2019, le Groupe de travail sur le développement du système de Lisbonne a tenu sa deuxième session, au cours de laquelle il a souligné l'importance des activités de promotion visant à accroître le nombre de membres du système de Lisbonne et la nécessité de renforcer la coordination entre les membres du système de Lisbonne à cet égard. Il a également décidé de poursuivre la réflexion sur les mesures à prendre pour assurer la viabilité financière de l'Union de Lisbonne.

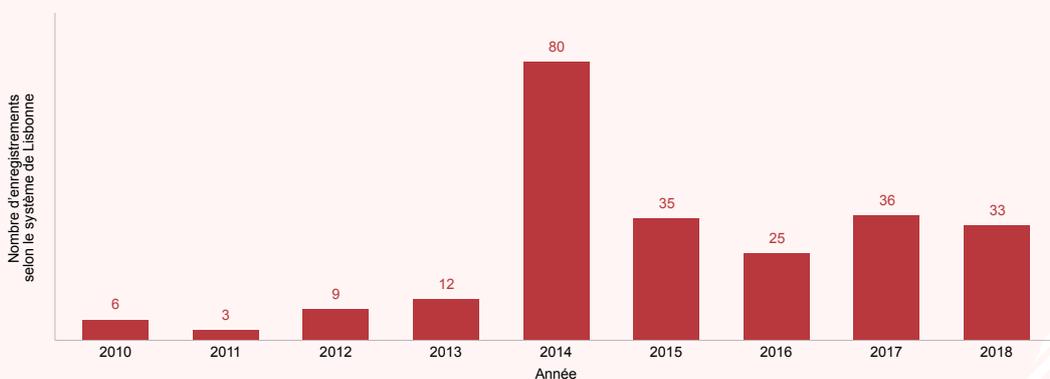
## Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

38. Le Centre d'arbitrage et de médiation propose des procédures rapides et économiques de règlement des litiges de propriété intellectuelle qui permettent d'éviter le recours aux tribunaux. Il administre les litiges et fournit des services d'expert en matière de règlement extrajudiciaire des litiges, y compris des litiges relatifs aux noms de domaine de l'Internet.

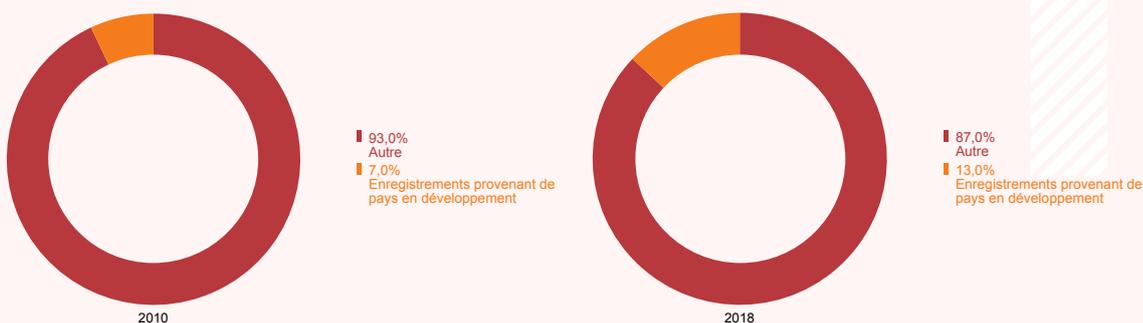
### Noms de domaine

39. Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI a reçu en 2018 le nombre record de 3447 plaintes déposées en vertu des Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP) par des propriétaires de marques en réaction à la prolifération des sites Web destinés à

### Enregistrements selon le système de Lisbonne, 2010-2018



### Composition des enregistrements selon le système de Lisbonne, 2010 et 2018



la vente de contrefaçons, au hameçonnage ou à d'autres activités frauduleuses, ainsi qu'à toutes sortes d'atteintes aux marques en ligne. Depuis que le Centre a administré le premier litige en vertu des principes UDRP établis par l'OMPI en 1999, plus de 43 000 plaintes au total ont été soumises à l'OMPI concernant plus de 80 000 noms de domaine.

40. En 2018, les litiges administrés par l'OMPI en vertu des principes UDRP ont concerné des parties venant de 109 pays, ce qui met en évidence la portée mondiale de cette procédure. Les principaux domaines d'activité des plaignants étaient la banque (12%), la biotechnologie et les produits pharmaceutiques (11%) et l'Internet et le secteur informatique (11%). Les procédures ont été instruites par 318 experts de l'OMPI issus de 54 pays, dans 19 langues différentes.

41. Les noms de domaine de premier niveau qui sont des codes de pays (ccTLD) ont représenté quelque 15% des plaintes déposées auprès de l'OMPI en 2018. Avec la récente adjonction de .AI (Anguilla), .PY (Paraguay) et .UA (Ukraine), plus de 75 services d'enregistrement de ccTLD font désormais appel aux services de l'OMPI. Le Centre a également été récemment accrédité par l'administration du cyberspace de la Chine en qualité de prestataire de services de règlement des litiges relatifs aux noms de domaine .CN et .中国 (Chine), qui comptent parmi les domaines correspondant à des codes de pays les plus utilisés au monde. L'ajout de .CN et .中国 (Chine) dans le portefeuille du Centre contribuera à renforcer sa présence mondiale.

42. Compte tenu de l'évolution de la protection des données dans le répertoire "Whols" des enregistrements de noms de domaine, le Centre a publié en 2018 des orientations à l'intention des propriétaires de marques qui envisagent de déposer une plainte en vertu des principes UDRP. L'OMPI suit de près un processus lancé par l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) afin de réviser les principes UDRP et d'autres mécanismes de protection des droits.

### Litiges de propriété intellectuelle

43. Les procédures prévues par les règlements d'arbitrage, de médiation et de procédure d'expertise de l'OMPI facilitent la création et l'utilisation de la propriété intellectuelle en évitant les perturbations qu'entraîneraient des procédures judiciaires coûteuses.

44. En 2018, le Centre a été saisi de 60 litiges qu'il a administrés en vertu des règlements de médiation, d'arbitrage et de procédure d'expertise, soit une augmentation de 15% par rapport à 2017. Le Centre a également répondu à 95 demandes de bons offices. Les litiges portent notamment sur des accords de recherche-développement (R-D), des contrats de licence de brevet, de marque et de droit d'auteur,

des accords de distribution, la conception de logiciels et la coproduction cinématographique. Près de 60% des dossiers concernaient des parties qui utilisent aussi les systèmes du PCT, de Madrid ou de La Haye administrés par l'OMPI.

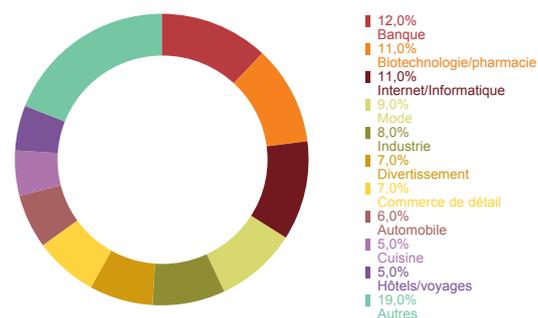
45. Depuis la première plainte, le Centre a administré plus de 600 litiges en vertu des règlements de médiation, d'arbitrage et de procédure d'expertise, pour des montants allant de 20 000 à 1 milliard de dollars É.-U.

46. Le Centre collabore avec les offices de propriété intellectuelle et les bureaux de droit d'auteur intéressés afin de faire mieux connaître aux parties prenantes les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle, en mettant notamment à disposition des ressources pouvant aider les parties à régler leurs litiges en instance devant ces offices. Depuis la session de 2018 des assemblées des États membres, le Centre collabore avec différents offices, au Chili, en Équateur, en Hongrie, au Kirghizistan, en République de Corée, en République-Unie de Tanzanie, à la Trinité-et-Tobago et en Ukraine.

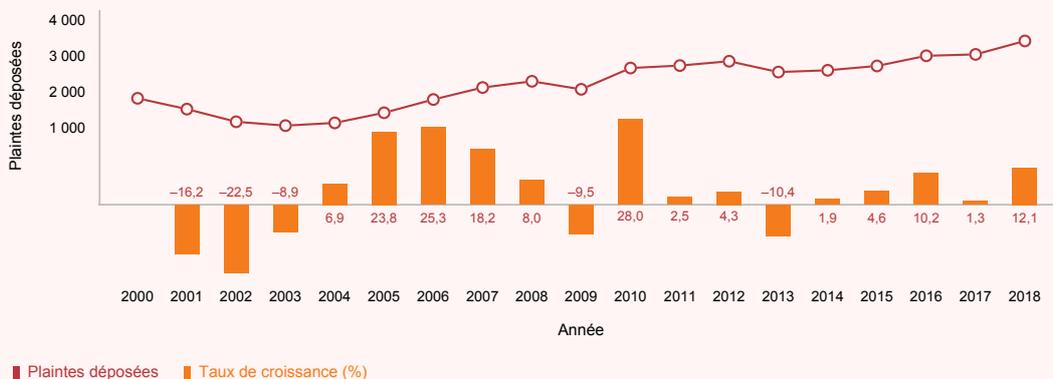
47. Pour répondre à cet intérêt croissant, le Centre a publié en 2018 une nouvelle édition du *Guide OMPI du règlement extrajudiciaire des litiges pour les offices de propriété intellectuelle et les tribunaux*. Le guide donne un aperçu des mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle que les offices et les tribunaux intéressés peuvent intégrer dans leurs procédures, ainsi que des exemples pratiques des activités de collaboration du Centre.

48. Dans le domaine de la médiation, le Centre a mis à disposition en 2018 une nouvelle clause type de médiation de l'OMPI suivie, en l'absence de règlement, d'une procédure judiciaire. Elle a en outre publié un nouveau *Guide de la médiation de l'OMPI* et a lancé l'Engagement de l'OMPI en faveur de la médiation dans les litiges de propriété intellectuelle et de technologie, auquel des parties prenantes de la propriété intellectuelle issues de plusieurs États membres ont souscrit.

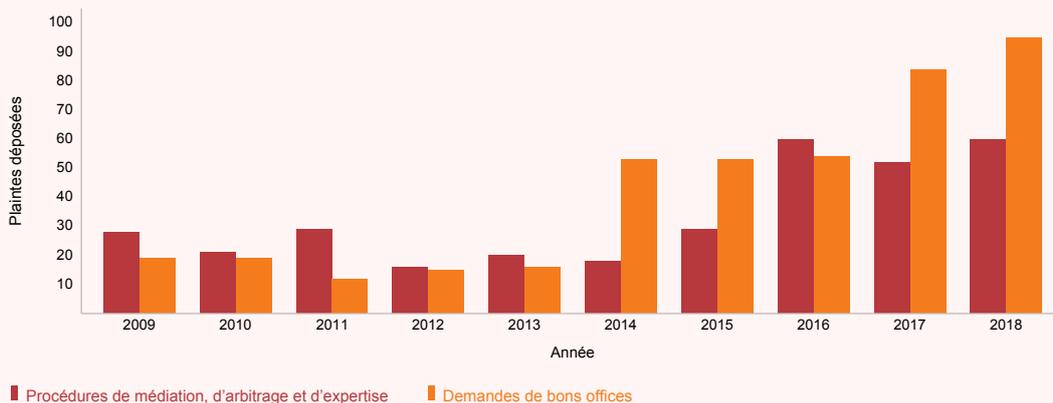
### 10 principaux secteurs d'activité faisant l'objet de litiges relatifs à des noms de domaine administrés par l'OMPI



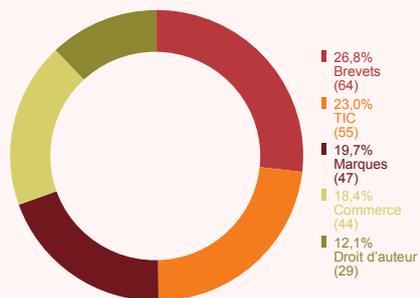
### Litiges relatifs à des noms de domaine administrés par l'OMPI, 2000–2018



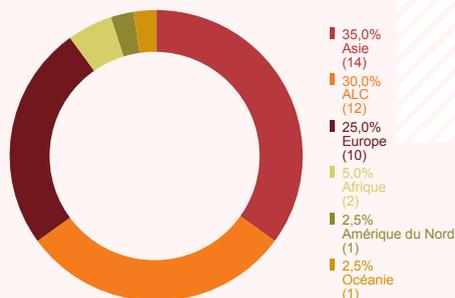
### Procédures de médiation, d'arbitrage et d'expertise de l'OMPI et demandes de bons offices, 2009–2018



### Procédures de règlement extrajudiciaire des litiges de l'OMPI par domaine juridique, 2018



### Collaborations entre le Centre de médiation et d'arbitrage de l'OMPI et les offices de propriété intellectuelle et bureaux du droit d'auteur par région



## **Nouveau Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI**

**Le 17 septembre 2019, l'Organisation a lancé un nouveau portail de propriété intellectuelle qui est l'aboutissement d'efforts considérables pour intégrer les différents systèmes informatiques qui sous-tendent les services mondiaux de propriété intellectuelle de l'Organisation. Ce portail a été mis au point pour tenir compte du fait que de nombreux utilisateurs des services mondiaux de l'OMPI utilisent plus d'un service. Il vise à assurer :**

- 1) une expérience client plus uniforme qui présente l'ensemble des services offerts par l'Organisation dans une interface commune, avec une barre de navigation homogène, des fonctions standard pour toutes les applications, une nouvelle interface moderne, des systèmes de paiement simplifiés et un système de messagerie unique;**
- 2) une plus grande efficacité et une meilleure réactivité face aux demandes croissantes des utilisateurs des services de l'Organisation; et**
- 3) un niveau plus élevé de sécurité et d'intégrité des données grâce à un système de compte à connexion unique pour les utilisateurs de plusieurs services.**

**Quarante-huit (48) des différents services de l'OMPI ont été intégrés dans le nouveau portail, couvrant les brevets, les marques, les dessins et modèles, les indications géographiques, les finances, le règlement extrajudiciaire des litiges et le règlement des litiges relatifs aux noms de domaine.**

# Le cadre juridique international

## Situation actuelle des traités en vigueur

49. En 2020, l'Organisation célébrera le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur, en 1970, de son instrument constitutif, la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (Convention instituant l'OMPI), qui a marqué la création officielle du Bureau international de l'OMPI et annoncé le début d'une nouvelle ère de coopération multilatérale entre les unions intergouvernementales qui composent l'Organisation. Le cadre juridique international de coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle que la Convention instituant l'OMPI a établi – elle-même modifiée en dernier lieu il y a 40 ans en 1979 – s'est bien développé et est resté solide.

50. Au milieu de ces événements marquants, l'Organisation a une fois de plus atteint de nouveaux sommets depuis le dernier rapport que je vous ai présenté. Soixante et une (61) adhésions à des traités administrés par l'OMPI ont été reçues depuis septembre 2018, ce qui représente le plus grand nombre d'adhésions au cours des 15 dernières années, et plus de deux fois plus d'adhésions que l'année précédente, où l'on en recensait 28. Sept traités comptent maintenant plus de 100 parties contractantes. En outre, pour la cinquième année consécutive, les pays en développement ont été à l'origine de la majorité des adhésions (40 sur 61). Preuve supplémentaire de la vigueur persistante de la coopération internationale dans le cadre de l'Organisation, l'OMPI a également eu le plaisir d'accueillir les Îles Salomon comme 192<sup>e</sup> État membre en juillet 2019.

51. Les traités sur le droit d'auteur ont une fois de plus été ceux qui ont connu le plus d'adhésions cette année. Le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des personnes aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées a recueilli le plus grand nombre d'adhésions (16). Ayant reçu six adhésions cette année, le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles compte actuellement 26 adhésions ou ratifications sur les 30 nécessaires à son entrée en vigueur.

52. Dans la perspective de son cinquantième anniversaire, l'Organisation s'est particulièrement attachée à promouvoir les avantages de l'adhésion aux traités qu'elle administre, y compris le processus de réforme statutaire que les États membres ont engagé il y a deux décennies avec l'adoption à l'unanimité, en 1999 et en 2003, de modifications de la Convention instituant l'OMPI et d'autres traités administrés par l'OMPI. L'Organisation continuera d'aider les États membres à promouvoir les objectifs qu'ils se sont fixés en la créant et en lui confiant la responsabilité d'administrer ses 26 traités actuels.

## Traité de Budapest

53. Le Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt de micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets joue un rôle essentiel en ce qui concerne le dépôt de demandes de brevet dans le domaine



des sciences de la vie, en limitant à une seule le nombre d'autorités de dépôt internationales auprès desquelles il convient de déposer les micro-organismes utilisés dans une invention plutôt que de les déposer dans chaque État contractant. Deux États ont adhéré au Traité de Budapest au cours de l'année écoulée, à savoir Antigua-et-Barbuda et la Nouvelle-Zélande, ce qui porte à 82 le nombre d'États contractants.

54. Le nombre total de dépôts effectués en vertu du Traité de Budapest s'élève à présent à plus de 114 000. Ces dépôts sont administrés par 47 autorités de dépôt internationales dans 26 pays.

## Comités

55. *Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR)*. Le SCCR a poursuivi ses discussions sur tous les points de l'ordre du jour, y compris le projet de traité sur la protection des organismes de radiodiffusion, les limitations et exceptions, le droit de suite, le droit d'auteur dans l'environnement numérique et les droits des metteurs en scène de théâtre. Le comité a recommandé qu'une conférence diplomatique soit convoquée en 2020 ou 2021 pour conclure le projet de traité sur la protection des organismes de radiodiffusion, à condition que des progrès puissent être accomplis sur plusieurs questions importantes en suspens et que les États membres puissent trouver un terrain d'entente sur ces questions.

56. *Comité permanent du droit des brevets (SCP)*. Le SCP a poursuivi ses délibérations sur les cinq questions suivantes : i) les exceptions et limitations relatives aux droits des brevets; ii) la qualité des brevets, y compris les systèmes d'opposition; iii) les brevets et la santé; iv) la confidentialité des communications entre les conseils en brevets et leurs clients; et v) le transfert de technologie. Le comité a enregistré des progrès réguliers sur l'ensemble de ces questions.

57. *Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT)*. L'un des principaux points de l'ordre du jour du SCT demeure la conclusion d'un éventuel traité sur le droit des dessins et modèles (DLT). Lors de l'Assemblée générale de l'OMPI en 2018, les États membres ont examiné la possibilité de convoquer une conférence diplomatique pour l'adoption du projet de DLT mais, n'étant parvenus à aucun accord sur deux questions en suspens, ils sont convenus de poursuivre leurs travaux lors des assemblées de 2019. Compte tenu de cette décision, le SCT n'a pas examiné le fond du projet de DLT lors des sessions tenues depuis les assemblées de 2018, bien que l'intérêt pour la conclusion du traité demeure élevé. Il est à espérer que, lors des assemblées de cette année, les États membres

parviendront à trouver un terrain d'entente suffisant pour convoquer une conférence diplomatique pour la conclusion du DLT et mettre un terme aux travaux sur cette question importante. Le comité examine également les propositions des États membres concernant la protection des noms de pays, et poursuit ses travaux sur l'interface utilisateur graphique et les nouveaux dessins et modèles technologiques. Les indications géographiques continuent de figurer à l'ordre du jour du SCT et le comité a commencé à collecter des informations exhaustives sur la protection des indications géographiques, y compris en organisant une séance d'information d'une demi-journée en marge de sa quarante-deuxième session.

58. *Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC)*. Conformément à son mandat et à son programme de travail pour l'exercice biennal 2018-2019, l'IGC s'est réuni trois fois depuis les assemblées de 2018. Des progrès réguliers ont été réalisés en ce qui concerne les textes des instruments juridiques internationaux sur la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. L'Assemblée générale fera le point, en 2019, sur l'avancement des travaux et, selon le niveau de maturité des textes et le degré de consensus sur les objectifs, la portée et la nature du ou des instruments, se prononcera sur la question de savoir s'il convient de convoquer une conférence diplomatique. De nombreux États membres attendent beaucoup des négociations de l'IGC qui pourraient, si elles aboutissent à un résultat concret, profiter aux peuples autochtones, aux communautés locales et aux autres parties prenantes et avoir une incidence significative sur la politique, le droit et la pratique en matière de propriété intellectuelle. La contribution du Gouvernement du Canada au Fonds de contributions volontaires de l'OMPI a permis aux peuples autochtones et aux communautés locales d'être représentés en plus grand nombre au sein de l'IGC. D'autres contributions sont nécessaires pour faire entendre leur voix.

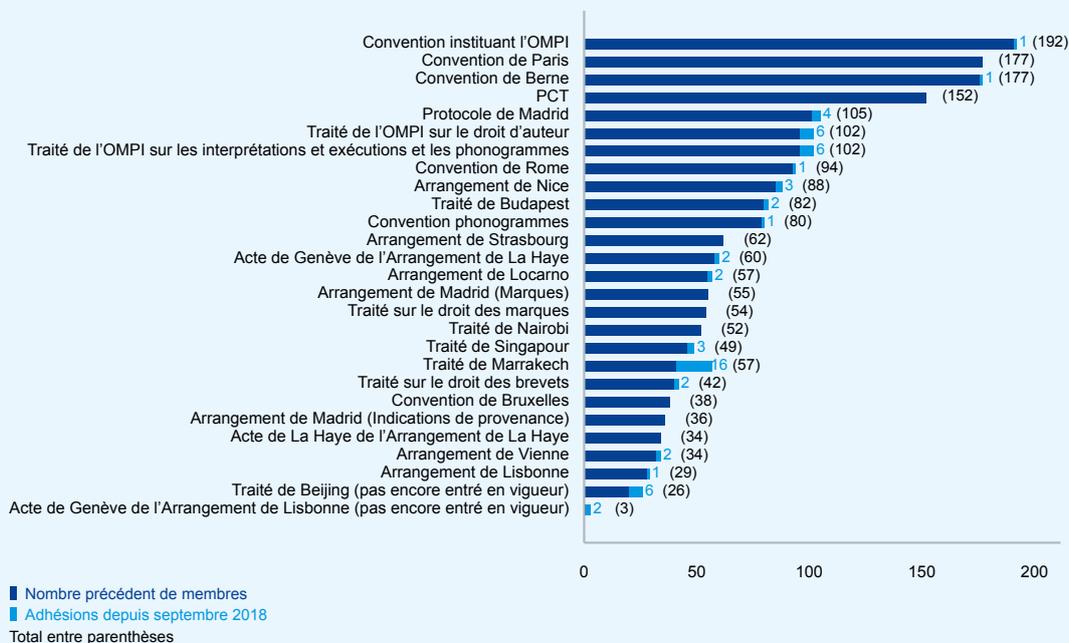
59. *Comité consultatif sur l'application des droits (ACE)*. À sa treizième session, le comité a abordé un large éventail de questions, notamment les activités de sensibilisation organisées dans les États membres de l'OMPI et l'interface entre l'application des droits de propriété intellectuelle et le droit de la concurrence pour ce qui concerne la lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle en ligne et la quantification des dommages-intérêts en cas d'atteinte aux droits. La session a réuni plus de 200 participants représentant 77 États membres et a donné lieu à des débats animés et à un échange d'idées opportun dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Il est satisfaisant de constater que la dernière session du comité a été la réunion la plus équilibrée du point de vue de la parité hommes-femmes dans l'histoire du comité, avec une représentation quasi égale des hommes et des femmes.

Photo : OMPI / Berrod

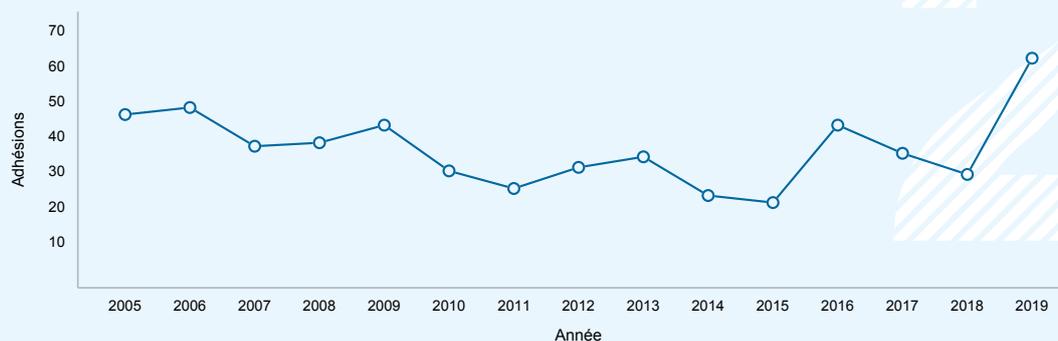


L'Union européenne a adhéré au Traité de Marrakech au cours des assemblées de 2018, portant à 70 le nombre de pays couverts par ce traité.

### Adhésions par traité, septembre 2018 – septembre 2019



### Adhésions aux traités administrés par l'OMPI, 2005–2019



Adhésions aux traités administrés par l'OMPI

60. Une conférence internationale sur le thème “*Respect de la propriété intellectuelle – En croissance depuis la pointe de l’Afrique*” a eu lieu à Sandton (Afrique du Sud) en octobre 2018, et a réuni plus de 400 ministres et responsables de l’élaboration des politiques, juges et hauts responsables de l’application des lois, ainsi que des représentants d’organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales et d’entreprises. Les participants ont échangé des points de vue et des données d’expérience sur la manière dont les défis particuliers auxquels sont confrontés les différents acteurs de l’application des droits de propriété intellectuelle peuvent être surmontés. La nécessité d’une coopération à différents niveaux a également été examinée, afin de faire en sorte que les avantages de la propriété intellectuelle puissent être pleinement exploités au service du développement. L’OMPI a coorganisé la conférence avec la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle d’Afrique du Sud (CIPC), l’Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), l’Organisation mondiale des douanes (OMD) et l’Organisation mondiale du commerce (OMC).

61. *Collaboration avec les instances judiciaires.* La collaboration de l’Organisation avec les instances judiciaires a été renforcée au début de cette année avec la création de l’Institut judiciaire de l’OMPI, qui collabore étroitement avec tous les secteurs concernés de l’OMPI à la définition d’une approche structurée et cohérente au sein de l’Organisation. Ces activités sont guidées par un Conseil consultatif de juges couvrant un large éventail géographique et thématique.

62. La première édition d’une nouvelle manifestation phare à l’intention des juges, le Forum de l’OMPI à l’intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle, s’est tenue en novembre 2018 et a réuni 119 juges de 64 pays parmi les membres de l’OMPI. Le forum annuel vise à créer une plateforme véritablement mondiale pour promouvoir le dialogue transnational entre les juges, et à faciliter l’échange de connaissances et de données d’expérience sur des questions d’intérêt commun qui surviennent de plus en plus fréquemment dans les litiges de propriété intellectuelle et qui font l’objet d’un examen public toujours plus minutieux. Les débats ont mis en lumière certaines similitudes dans les difficultés rencontrées dans des ressorts juridiques dotés de systèmes juridiques et judiciaires différents, ainsi que des divergences dans les approches et traditions, qui doivent être reconnues et comprises.

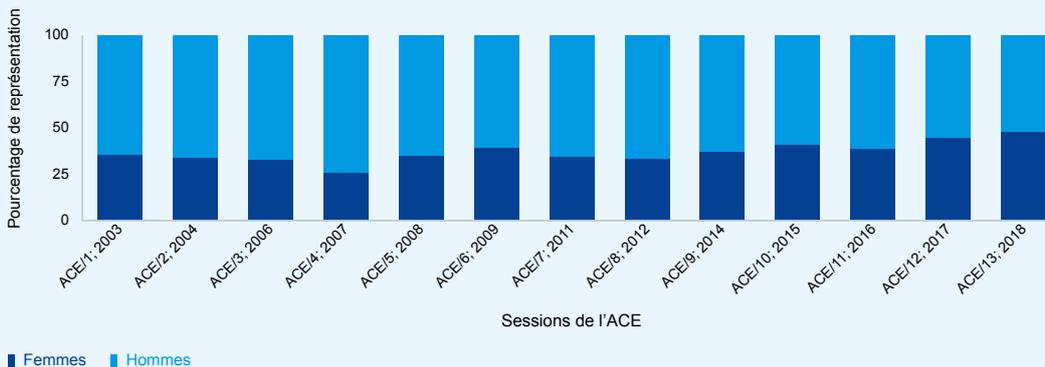
63. Dans le même temps, l’OMPI a continué d’aider les États membres à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des systèmes judiciaires nationaux tant pour la détermination des droits que pour la formation. À la fin de 2018, un projet pilote s’est achevé avec succès dans quatre pays, qui a aidé les instituts nationaux de formation

judiciaire à mettre au point des programmes de formation continue à l’intention du corps judiciaire sur les questions de propriété intellectuelle. Ce projet pilote, qui a reçu un accueil favorable et a été mis en œuvre par l’Académie de l’OMPI sous l’égide du Comité du développement et de la propriété intellectuelle, est maintenant intégré dans les activités de l’Institut judiciaire de l’OMPI et déployé dans les États membres intéressés. Les activités de l’OMPI dans ce domaine sont définies par les besoins, les priorités et le contexte juridique particulier de chaque État membre ayant formulé une demande. Elles mettent l’accent sur la viabilité grâce à un modèle de formation des formateurs et à l’utilisation de méthodes modernes, multidisciplinaires et participatives en matière de formation.

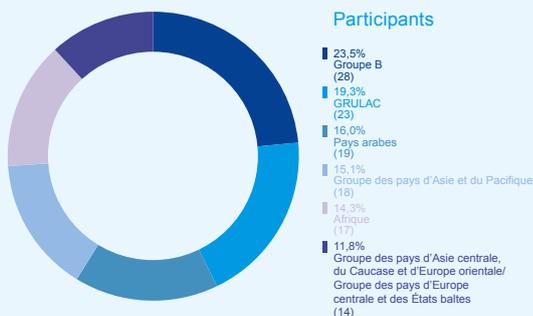
64. La première année de l’Institut judiciaire de l’OMPI a également été le témoin de la mise en place d’un nouveau format pour le renforcement des capacités des juges expérimentés en matière de propriété intellectuelle, en plus des nombreuses possibilités de formation déjà offertes par l’Organisation. Compte tenu des informations positives communiquées sur le premier cours magistral sur la détermination des droits de propriété intellectuelle, organisé en collaboration avec la Cour suprême populaire de la Chine en août 2018, l’OMPI poursuit le programme sur une base annuelle, avec une prochaine édition qui sera accueillie par la Cour d’appel des États-Unis d’Amérique pour le circuit fédéral à Washington en septembre 2019. Au total, plus de 220 juges issus de 48 pays ont participé à l’ensemble des activités de renforcement des capacités proposées par l’Organisation dans le domaine judiciaire en 2018, dans le cadre de 20 manifestations distinctes.

65. Conformément à son mandat, qui consiste à faire avancer les connaissances collectives en matière de systèmes et de décisions judiciaires, l’OMPI a accompli d’importants progrès dans la création d’une base de données en ligne gratuite et ouverte contenant les principales décisions judiciaires rendues dans le monde entier en matière de propriété intellectuelle. Un projet pilote devrait être lancé en vue de son utilisation publique au début de 2020, sa portée devant être étendue par la suite. En outre, l’Institut judiciaire de l’OMPI collabore activement avec ses interlocuteurs mondiaux au sujet des publications relatives au système judiciaire. Cette année, l’institut lancera un *Recueil de jurisprudence dans le domaine de la propriété intellectuelle*, contenant des jugements de la République populaire de Chine de 2011 à 2018. Chaque nouvelle édition de cette série favorisera un accès plus large à la jurisprudence d’un pays choisi. Une collaboration de longue date entre l’OMPI et la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH) a également porté ses fruits avec la publication intitulée *Quand le droit international privé rencontre le droit de la propriété intellectuelle – Guide à l’intention des juges*.

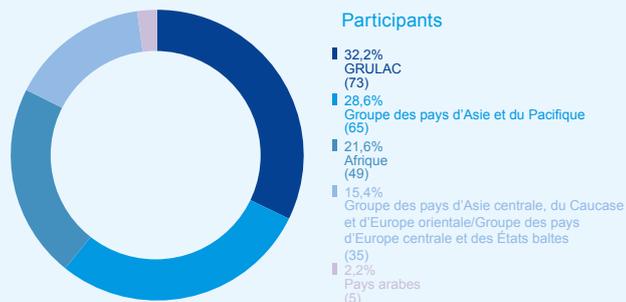
### Parité femmes-hommes au sein de l'ACE 2003–2018



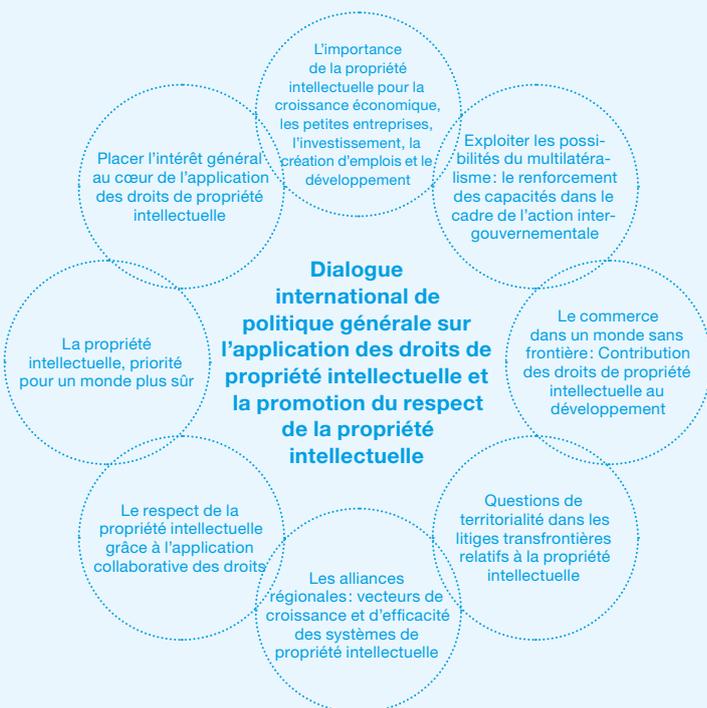
### Participants du Forum 2018 de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle



### Participants des activités de renforcement des capacités dans le domaine judiciaire



### Respect de la propriété intellectuelle – En croissance depuis la pointe de l'Afrique



53 conférenciers

Plus de 400 participants

Plus de 70 pays



# Une infrastructure mondiale favorisant l'établissement d'un réseau mondial du savoir

66. Le travail technique de l'Organisation en matière de création d'une infrastructure informatique reliant les offices de propriété intellectuelle, les bureaux du droit d'auteur, les utilisateurs et le grand public a considérablement progressé ces dernières années. Ce travail, qui comporte de nombreux aspects, est mis en œuvre dans l'intérêt d'un grand nombre de parties prenantes, notamment les offices de propriété intellectuelle et les bureaux du droit d'auteur, les déposants et les utilisateurs du système de la propriété intellectuelle, les services et organismes chargés d'élaborer la politique publique et le grand public. Pour l'essentiel, les travaux s'appuient sur les ressources et les réseaux informatiques et, plus important peut-être, sur les données générées par les activités dans le domaine de la propriété intellectuelle, en vue d'améliorer la qualité de la fourniture des services fournis en la matière et de mieux nous faire comprendre le fonctionnement du système de la propriété intellectuelle. Les données étant à la base de l'infrastructure numérique, elles constituent un bon point de départ pour passer en revue certains des travaux de pointe réalisés par l'Organisation dans ce domaine.

## Intelligence artificielle et mégadonnées

67. Parmi les technologies à l'origine de la transformation numérique à l'échelle mondiale, l'intelligence artificielle est celle qui entraîne les bouleversements les plus profonds. Elle a et aura un impact à de nombreux égards sur la société dans son ensemble, y compris dans les domaines dans lesquels l'OMPI exerce son mandat. Les technologies récentes de l'intelligence artificielle sont fondées sur des techniques d'apprentissage machine avec apprentissage supervisé, qui nécessitent une grande quantité de mégadonnées.

68. Lors de la session de 2017 des assemblées de l'OMPI, j'ai noté que l'impact de cette nouvelle vague de transformation numérique avait "des incidences énormes et présente de multiples dimensions, dont beaucoup dépassent de loin le cadre de la propriété intellectuelle, et il convient de faire très attention à ne pas outrepasser le mandat de l'Organisation". J'avais alors suggéré que l'Orga-

nisation se concentre sur "l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle et des mégadonnées dans l'administration de la propriété intellectuelle".

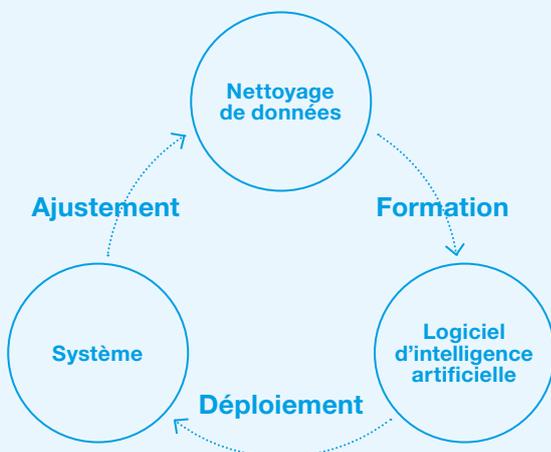
69. L'une des contributions du Secrétariat au débat sur l'impact de l'intelligence artificielle a été la publication du premier numéro d'un rapport de l'OMPI sur les tendances technologiques, *WIPO Technology Trends 2019: Artificial Intelligence*. Nous poursuivrons ce processus de réflexions structurées et fondées sur des faits en ce qui concerne l'impact de l'intelligence artificielle et des mégadonnées.

70. Le nouveau centre d'excellence pour l'intelligence artificielle, le Centre d'application des technologies avancées (ATAC), créé en 2018 au sein du Secrétariat de l'OMPI, continuera à piloter la mise au point des outils de l'OMPI dans le domaine de l'intelligence artificielle. L'Organisation a lancé et perfectionné quatre outils de classe mondiale fondés sur l'intelligence artificielle, qui pourraient tous transformer les méthodes de travail et les opérations mises en œuvre dans le cadre de l'administration de la propriété intellectuelle.

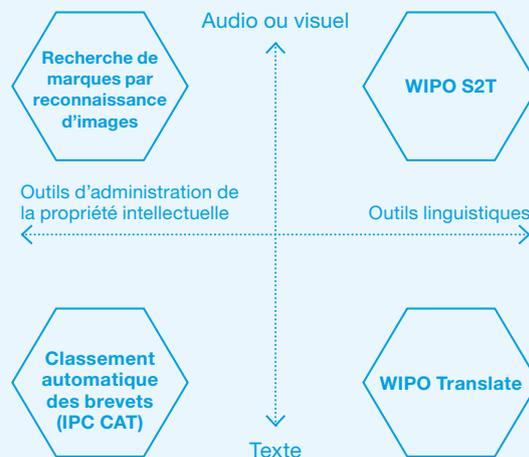
71. Le premier de ces outils est WIPO Translate, qui est utilisé dans plusieurs offices de propriété intellectuelle et dans 11 organisations du système des Nations Unies. Il a été entraîné pour la traduction de textes dans des domaines spécifiques en neuf langues. En 2019, deux outils d'intelligence artificielle spécifiques à la propriété intellectuelle ont été lancés, à savoir :

- IPC CAT, que les deux tiers des offices des brevets interrogés utilisent activement dans leur travail d'examen. Cet outil permet aux offices de propriété intellectuelle d'obtenir les symboles les plus pertinents de la CIB (classification internationale des brevets) en saisissant un résumé d'une description détaillée de nouvelles technologies; et
- l'outil de recherche d'images de marque de l'OMPI, qui est doté d'une capacité spectaculaire de recherche par similitude de marques ou d'éléments figuratifs de marques du point de vue de la forme, de la couleur, de la composition ou du concept. Cet outil a été intégré à la Base de données mondiale sur les marques.

## Intelligence artificielle (apprentissage automatique)



## Outils d'intelligence artificielle de l'OMPI



72. Le quatrième outil, WIPO Speech-to-Text (WIPO S2T), génère automatiquement du texte à partir d'interventions orales à l'aide des technologies d'intelligence artificielle. Il figure à l'ordre du jour des assemblées de 2019 dans une proposition visant à améliorer les comptes rendus des réunions et sera, nous l'espérons, bientôt lancé aux fins de la numérisation des résultats des travaux des réunions de l'OMPI.

73. Conscients des préoccupations suscitées par le fossé numérique et technologique qui ne cesse de se creuser dans le monde entier, nous sommes résolu à fournir un accès sans exclusive aux outils d'intelligence artificielle de l'OMPI. L'utilisation générale par le public reste gratuite sur le site Web de l'OMPI, et nous avons fourni une assistance professionnelle, à des conditions généreuses, à plusieurs organisations du système des Nations Unies et offices de propriété intellectuelle en vue d'adapter les outils d'intelligence artificielle de l'OMPI à leurs besoins en matière d'efficacité opérationnelle dans la transformation numérique. Nous mettrons également ces outils à la disposition d'une communauté plus large d'utilisateurs novateurs et créatifs, à des conditions raisonnables, afin de recouvrer nos coûts d'investissement et de fonctionnement.

74. Les outils d'intelligence artificielle nécessitent que des efforts concertés et conjoints soient déployés par l'ensemble des États membres de l'OMPI afin de fournir la diversité et la quantité de mégadonnées nécessaires à l'entraînement des algorithmes d'intelligence artificielle. Grâce aux données plus précises provenant des offices de propriété intellectuelle des États membres de l'OMPI, les outils d'intelligence artificielle de l'OMPI pourront être affinés dans l'intérêt de toutes les parties prenantes de la propriété intellectuelle.



## Bases de données mondiales

**75. PATENTSCOPE.** PATENTSCOPE est désormais une base de données sur les brevets à la fois précieuse et de portée mondiale, grâce au nombre croissant d'offices nationaux de propriété intellectuelle qui communiquent leurs données de brevet à l'OMPI (53 offices nationaux de propriété intellectuelle, en plus de trois offices régionaux, l'Office européen des brevets, l'Office eurasiatique des brevets et l'Office régional africain de la propriété intellectuelle). La collection nationale de l'Inde a constitué un ajout notable. L'OMPI a amélioré la convivialité et la sécurité de PATENTSCOPE ainsi que la formation qui s'y rapporte, notamment en ce qui concerne l'interface utilisateur, qui a été modernisée avec de nouvelles fonctionnalités telles que l'affichage côte à côte. La recherche de composés chimiques a également été étendue à la recherche de sous-structures. Les rapports de recherche selon le PCT sont désormais publiés sous forme entièrement électronique et peuvent être traduits à l'aide de l'outil WIPO Translate. L'équipe de PATENTSCOPE a également dispensé une formation et fourni des logiciels à 19 offices en 2018 afin de les aider à créer des données en texte intégral de haute qualité pour la publication de leurs demandes de brevet et des brevets délivrés. À cet égard, les collections nationales de la Grèce et de la Roumanie ont été incorporées dans PATENTSCOPE en 2018 en texte intégral pouvant être consulté aux fins de la publication de leurs fichiers courants en langues grecque et roumaine, respectivement.

**76. Base de données mondiale sur les marques et Base de données mondiale sur les dessins et modèles.** La Base de données mondiale sur les marques répertorie les données sur les marques du système de Madrid, les données relatives aux appellations d'origine du système de Lisbonne et les emblèmes protégés en vertu de l'article 6ter de la Convention de Paris, ainsi que 39 collections de données nationales sur les marques de 39 offices et la collection régionale de marques de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle. Douze nouvelles collections nationales ont été ajoutées au cours de l'année écoulée.

**77. L'outil de recherche de marques par images de l'OMPI** a été mis en production et permet aux utilisateurs de rechercher des images de marque pertinentes dans le monde entier. L'algorithme établit un nouveau record au regard de la précision et de la pertinence des résultats de recherche.

78. Les offices nationaux de propriété intellectuelle n'y participant pas encore sont invités à se joindre au projet de Base de données mondiale sur les marques. Une interface de programmation d'applications en cours d'élaboration vise à offrir la nouvelle fonctionnalité de recherche aux offices participants intéressés.

79. La Base de données mondiale sur les dessins et modèles a également enregistré une croissance rapide au cours des 12 derniers mois, avec l'adjonction de sept nouvelles collections nationales (notamment la collection nationale de la Chine). Le nombre total d'enregistrements dans le système dépasse maintenant les 10 millions.

**80. WIPO Lex.** Le développement récent de la base de données d'informations juridiques WIPO Lex a été axé sur la création d'une nouvelle plateforme hébergée en nuage. Cette plateforme est devenue opérationnelle en décembre 2018. WIPO Lex est la première application de l'OMPI à être hébergée en nuage. Il en a résulté une augmentation de la réactivité et de la fiabilité de la base de données. Actuellement, l'accent est mis sur la reconstruction de l'interface administrative. Le futur mécanisme devrait faciliter l'automatisation de la saisie des données. En particulier, il permettra aux coordonnateurs dans les États membres d'entrer les données directement dans le système, assurant ainsi un transfert de données beaucoup plus rapide et un contrôle continu par les États membres du contenu dans WIPO Lex les concernant.

81. Le nombre d'utilisateurs de WIPO Lex a dépassé 4,3 millions en 2018, en augmentation de 13,1% par rapport à 2017.

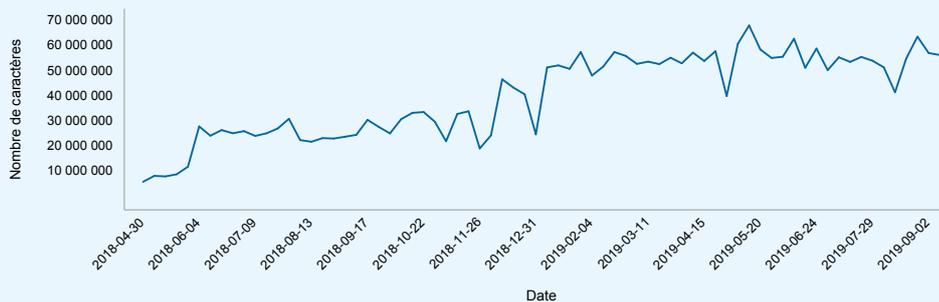
82. WIPO Lex continue de jouer un rôle de premier plan en tant qu'outil de développement en appuyant les activités visant à mettre en œuvre les objectifs de développement durable, et constitue une source d'information juridique toujours plus importante pour les pays en développement. Le taux de consultation de WIPO Lex dans les pays en développement correspondait à 80% des utilisateurs mondiaux de la base de données en 2018 et a enregistré une croissance plus forte que la moyenne mondiale.

### Dix principaux pays d'origine des utilisateurs de WIPO Lex

Pays	Nombre d'utilisateurs	Nombre de sessions
1 Philippines	347 479	418 347
2 Mexique	318 609	379 583
3 Pérou	246 354	296 605
4 Colombie	201 441	247 324
5 Indonésie	198 223	238 562
6 Équateur	172 779	215 382
7 Venezuela	170 373	211 284
8 États-Unis d'Amérique	161 378	209 327
9 Inde	138 662	180 803
10 Panama	120 180	159 177

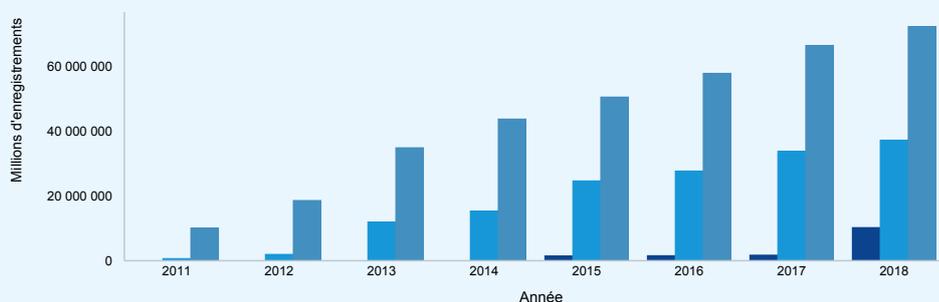
83. Grâce à une coopération continue avec les coordonnateurs nationaux, WIPO Lex a bénéficié de la contribution constante des États membres. La base de données affichait 787 nouvelles entrées, ce qui portait à 13 653 le nombre total d'entrées. WIPO Lex contient 761 traités internationaux, dont cinq ont été ajoutés en 2018, notamment l'Accord sur l'Institut des brevets de Visegrad. Le volume et la complexité croissants de l'information juridique nationale diffusée dans les données nationales figurant dans WIPO Lex confirment que seul un engagement actif des États membres peut garantir que la base de données reste complète et à jour.

### Nombre de caractères traduits par WIPO Translate par semaine, 2018-2019



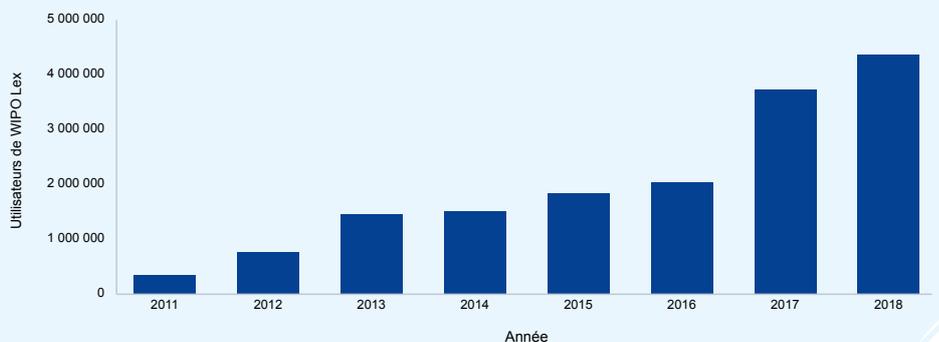
■ Nombre de caractères traduits par semaine

### Croissance des bases de données mondiales par nombre d'enregistrements, 2011-2018

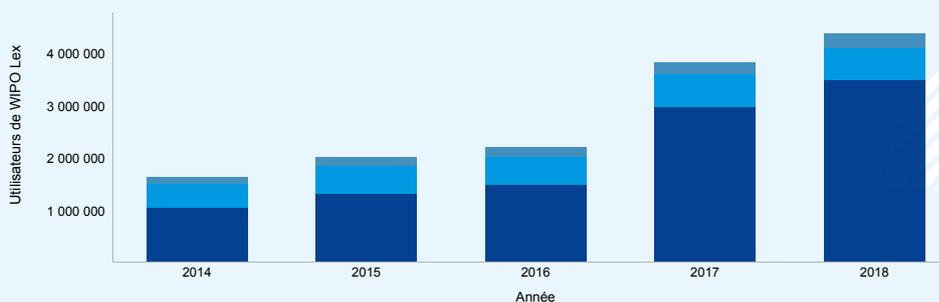


■ Base de données mondiale sur les dessins et modèles ■ Base de données mondiale sur les marques ■ PATENTSCOPE

### Nombre d'utilisateurs de WIPO Lex, 2011-2018



### Utilisateurs de WIPO Lex par groupe de pays, 2014-2018



■ Pays en développement ■ Pays industrialisés ■ Pays en transition

## Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)

84. Les CATI visent à promouvoir et à favoriser l'accès à l'information technologique et à fournir des services connexes d'appui à l'innovation, qui vont de la recherche technologique de base aux services analytiques à valeur ajoutée destinés à aider les inventeurs, les chercheurs et les entrepreneurs à exploiter leur potentiel en matière d'innovation. Depuis le lancement il y a 10 ans, en 2009, du programme de l'OMPI consacré aux CATI, des projets nationaux ont été officiellement mis en œuvre dans 79 États membres. En 2018, 757 CATI situés dans des institutions telles que des universités et des centres de recherche, ont reçu plus de 900 000 demandes. Les réseaux régionaux de CATI continuent d'être développés afin de mettre en commun les avantages découlant des services nationaux d'appui à l'innovation et de les exploiter en faveur d'autres pays de la région concernée. Des réseaux régionaux ont été établis parmi les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et, avec le réseau CATI-CARD, en Amérique centrale et en République dominicaine, la mise en place d'un nouveau réseau ayant été approuvée l'année dernière par les États membres de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO).

85. Les CATI sont des institutions autonomes sur les plans financier et technique, auxquelles l'OMPI fournit un appui et des conseils sur demande. La viabilité des CATI est mesurée en fonction des différents niveaux de développement : le niveau de développement 1 concerne les pays ayant institutionnalisé le réseau national en signant des accords avec l'OMPI et les institutions locales hôtes; le niveau de développement 2 se rapporte aux pays qui sont opérationnels et dans lesquels des recherches d'informations essentielles sur les brevets peuvent être effectuées, notamment des recherches sur l'état de la technique en matière de brevets; le niveau de développement 3 concerne les pays fournissant également un ensemble de services comprenant des services de propriété intellectuelle à valeur ajoutée tels que l'établissement de cartographies de brevets.

86. À la fin de l'année dernière, 34 pays avaient atteint un certain degré de viabilité, 24 pays fournissant des services de recherche d'informations essentielles sur les brevets et huit pays fournissant des services supplémentaires à valeur ajoutée.

## Plateformes de coopération technique

**87. WIPO CASE.** Le système WIPO CASE permet aux offices de brevets d'échanger en toute sécurité des documents de recherche et d'examen relatifs à des demandes de brevet afin de faciliter les programmes de partage des

tâches entre offices. Le système WIPO CASE a été relié au système de dossier mondial de l'IP5 en vue de créer un réseau mondial d'offices partageant des informations relatives à la recherche et à l'examen.

88. Le nombre d'offices de propriété intellectuelle participant au système WIPO CASE est passé à 33, dont 15 ont accepté de jouer le rôle d'offices fournisseurs qui partagent le contenu de leurs dossiers de brevets avec les autres offices. Ce système est désormais utilisé pour échanger plus de 100 000 documents par an entre les offices participants. Depuis 2017, le contenu des dossiers de plusieurs offices fournisseurs dans le cadre du système WIPO CASE est mis à la disposition du public par l'intermédiaire du service PATENTSCOPE de l'OMPI et du système de dossier mondial.

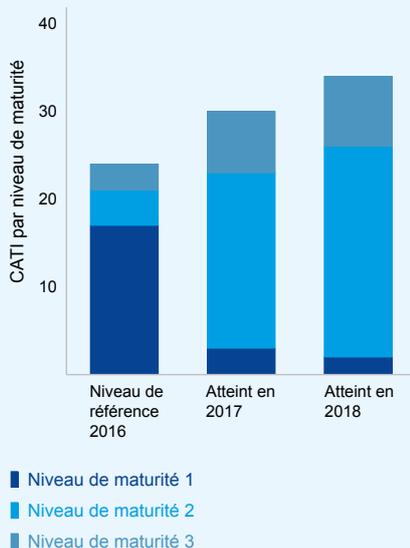
**89. WIPO DAS.** Le Service d'accès numérique de l'OMPI (DAS) permet aux déposants et aux offices de propriété intellectuelle de satisfaire aux exigences énoncées dans la Convention de Paris en matière de certification dans un environnement électronique. Généralement, les déposants sont tenus de demander des copies papier certifiées de documents à un office puis de soumettre ces documents aux autres offices. Le service d'accès numérique permet aux déposants de demander simplement au premier office (dénommé "office déposant" ou "office de premier dépôt") de mettre les documents de priorité à disposition dans le système, puis de demander aux autres offices (dénommés "offices ayant accès" ou "offices de deuxième dépôt") de retirer ces documents par l'intermédiaire du service. L'échange de documents se fait alors par voie électronique entre les offices.

90. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le nombre d'offices participants a augmenté, passant de 15 à 23, et plusieurs autres offices travaillent désormais à la mise en œuvre de ce service en collaboration avec le Bureau international. Plusieurs offices ont commencé à utiliser le service DAS pour l'échange de documents de priorité relatifs aux dessins et modèles industriels, dont huit offices en qualité d'offices déposants et six en qualité d'offices ayant accès.

**91. WIPO CONNECT.** L'OMPI a achevé la mise au point du système WIPO Connect pour permettre aux organisations de gestion collective de gérer la documentation et la répartition des redevances versées au titre du droit d'auteur sur des œuvres musicales et des droits des artistes interprètes ou exécutants. Ce système a été mis en place dans 12 organisations de gestion collective, qui ont commencé à l'utiliser pour enregistrer leurs documents. L'utilisation du système devrait augmenter progressivement, à mesure de son adoption par les organisations de gestion collective pour la gestion des revenus tirés des licences et leur répartition.

**92. Suite logicielle IPAS.** La suite logicielle IPAS offre aux offices de propriété intellectuelle une solution complète pour leurs opérations, y compris des modules pour le dépôt en ligne

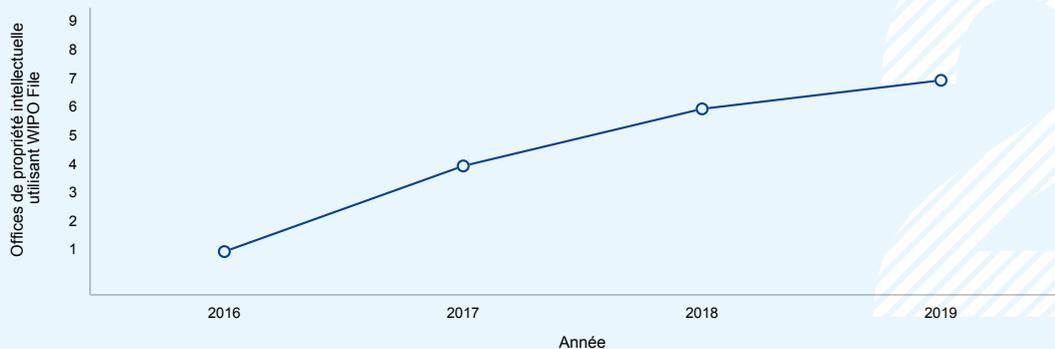
### CATI par niveau de maturité



### Offices de propriété intellectuelle utilisant WIPO Publish



### Offices de propriété intellectuelle utilisant WIPO File



(WIPO File), les opérations administratives (système d'automatisation des offices de propriété intellectuelle – IPAS), le traitement électronique (WIPO Scan et EDMS) et la publication et la diffusion en ligne de l'information en matière de propriété intellectuelle (WIPO Publish). Le déploiement de la suite logicielle IPAS permet aux offices de propriété intellectuelle d'améliorer sensiblement la qualité et la rapidité des services qu'ils fournissent aux entreprises locales et internationales. Au total, 84 offices de propriété intellectuelle utilisent désormais le système IPAS et la demande continue de croître.

93. Au cours de l'année écoulée, le programme s'est concentré sur l'amélioration du niveau de service des offices de propriété intellectuelle participants, en les aidant à fournir des services en ligne, notamment pour le dépôt et le paiement en ligne au moyen du module WIPO File, ainsi que pour la publication et la diffusion en ligne de l'information en matière de propriété intellectuelle au moyen du module WIPO Publish. Un grand nombre d'offices ont bénéficié d'une aide à la numérisation de leurs fichiers, ce qui leur a permis d'améliorer la qualité et la rapidité de leurs services en matière de recherche et d'examen et de diffuser en ligne leurs informations en matière de propriété intellectuelle.

94. WIPO Publish a été déployé dans 48 offices, dont 20 environ l'utilisent pour la recherche et la diffusion de données en matière de propriété intellectuelle par l'intermédiaire du site Web de leur office national de propriété intellectuelle. WIPO File a été installé dans sept offices pour le dépôt en ligne des demandes de brevet et d'enregistrement de marques et de dessins et modèles, ainsi que pour les opérations connexes comme les renouvellements ou les cessions.

## Normes de l'OMPI

95. Il est impossible d'effectuer des recherches sur les données de propriété intellectuelle au moyen d'outils de recherche assistée par ordinateur si les données ne sont pas enregistrées selon des normes techniques communes en matière de format et de structure, conformément aux normes

de l'OMPI. Au cours de l'année écoulée, les États membres ont adopté plusieurs normes nouvelles ou révisées, y compris une norme de l'OMPI concernant l'échange de données sur la situation juridique des dessins et modèles industriels par les offices de propriété industrielle.

96. Le format et la structure normalisés des ensembles de données jouent un rôle crucial dans la transformation numérique des offices de propriété intellectuelle. La norme ST.96 de l'OMPI concernant le langage XML est un élément essentiel à ce titre. Elle est régulièrement mise à jour et étendue, et elle englobe désormais des données sur les œuvres orphelines protégées par le droit d'auteur.

97. L'organe chargé de l'élaboration des normes de l'OMPI, le Comité des normes de l'OMPI (CWS), a également commencé à jouer un rôle précieux dans la coopération technique pour l'échange de données entre États membres sur les technologies émergentes, conformément aux recommandations formulées lors de la conférence sur les stratégies informatiques et l'utilisation de l'intelligence artificielle aux fins de l'administration des offices de propriété intellectuelle en 2018. De nouvelles équipes d'experts du CWS sont chargées de la stratégie informatique pour les normes, de la chaîne de blocs, de la représentation 3D et de la transformation numérique.

98. En avril 2019, l'équipe d'experts du CWS a organisé un premier atelier sur la chaîne de blocs et a permis à des experts en propriété intellectuelle, des représentants d'offices de propriété intellectuelle, des universitaires et des représentants d'organisations intergouvernementales, d'avoir des échanges approfondis à ce sujet.

99. Dans le monde numérique, l'identification des individus et des entités est complexe. Un autre atelier sur la normalisation des noms, qui s'est tenu en mai 2019, a facilité les discussions entre les offices de propriété intellectuelle, les fournisseurs de données de propriété intellectuelle, les organismes de normalisation du secteur privé et les milieux universitaires sur la normalisation des noms et la création d'identifiants mondiaux et nationaux pour les déposants.

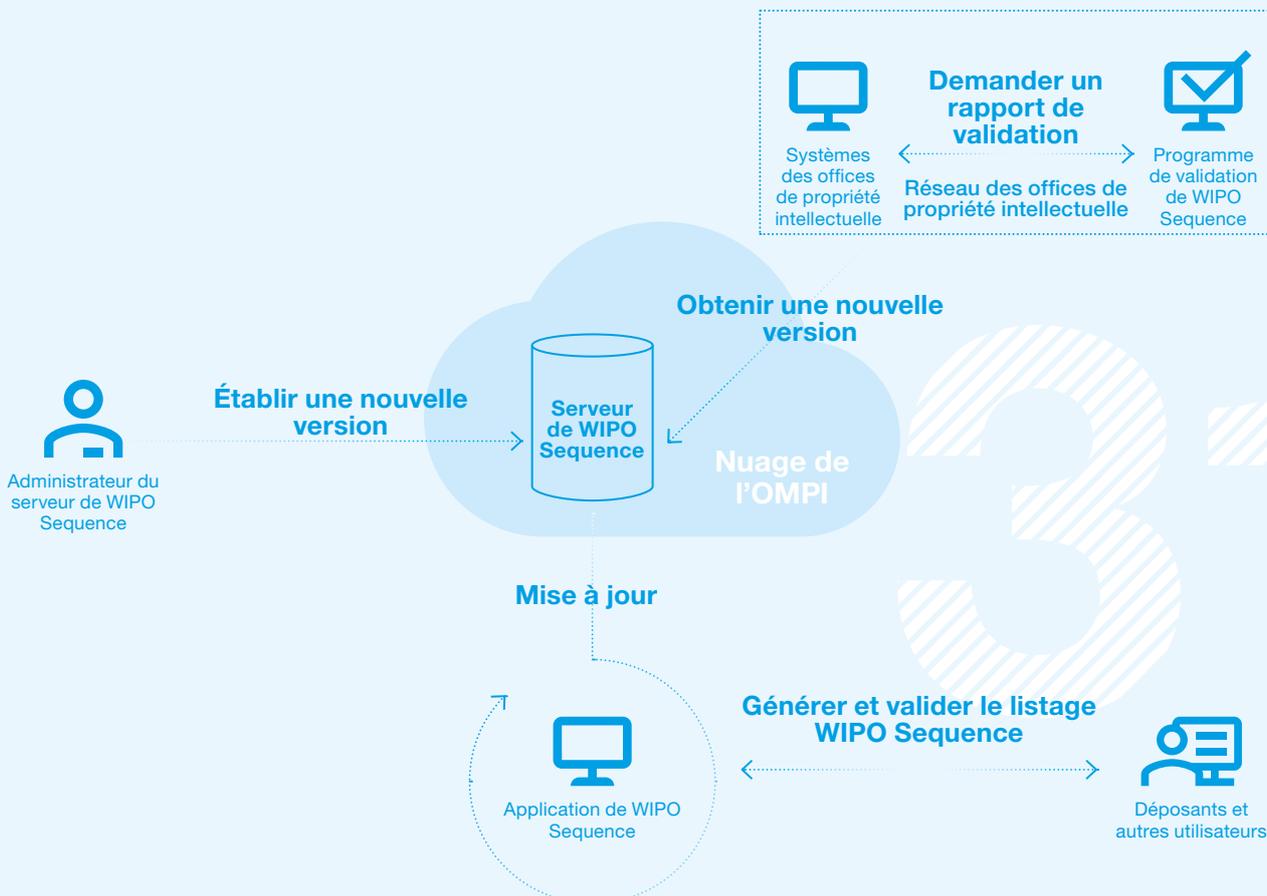
## Données numériques dans les biotechnologies et la génomique

Le séquençage et l'analyse des données concernant les listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en bioinformatique constituent une étape essentielle de l'innovation dans les domaines biomédicaux. Ces données contenues dans les demandes de brevet, si elles sont présentées sous forme normalisée et numérique, constituent une mine d'informations pour les scientifiques et les ingénieurs dans ce domaine. En consultation avec les États membres, le Bureau international de l'OMPI a commencé à mettre au point un logiciel de diffusion de ces données dans le monde grâce à un nouvel outil, WIPO Sequence.

En 2017, le CWS a approuvé le scénario dit du "big-bang" en vue de la mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI pour les demandes de brevet aux niveaux national, régional et international. Selon cette approche, toutes les demandes de brevet contenant des listages des séquences reçues par les offices de propriété intellectuelle après le 1<sup>er</sup> janvier 2022 doivent être conformes à la norme ST.26 de l'OMPI. Le CWS a demandé au Bureau international de l'OMPI d'élaborer des outils

communs destinés à aider les déposants à la fois à éditer leurs listages des séquences et à les valider au regard de la norme ST.26 de l'OMPI. Les outils de listage des séquences de l'OMPI permettraient également aux offices de propriété intellectuelle de valider tout listage des séquences faisant partie d'une demande de brevet, de manière à garantir sa conformité avec la norme ST.26 de l'OMPI.

Il s'agit de la première initiative dans le cadre de laquelle l'OMPI a mis au point un outil informatique pour faciliter l'utilisation des normes de l'OMPI par les déposants et les offices de propriété intellectuelle d'une manière harmonisée à travers le monde. En outre, l'OMPI gèrera les mises à jour et la diffusion des nouvelles versions des outils, le cas échéant, au moyen du serveur de l'outil de listage des séquences de l'OMPI. La mise à disposition du logiciel WIPO Sequence et de ses systèmes se terminera à la fin de 2019.



## Classifications internationales

100. L'OMPI administre quatre systèmes internationaux de classement établis par des traités de l'OMPI: la classification internationale des brevets (CIB), la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (Classification de Nice), la classification internationale des éléments figuratifs des marques (Classification de Vienne) et la classification internationale pour les dessins et modèles industriels (Classification de Locarno). Les classifications internationales font l'objet d'une révision périodique dans le cadre de discussions entre les États membres, afin d'être en phase avec l'accélération du progrès technologique et le cycle de vie des produits.

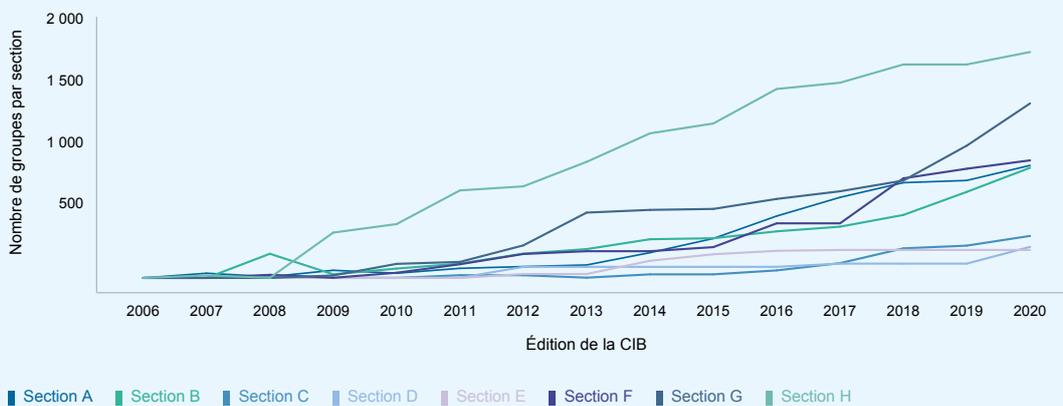
**101. CIB.** La version CIB2019.01 a été publiée en temps utile grâce au nouveau système de gestion de la révision de la CIB (IPCRMS), qui vise l'efficacité en termes de coûts et de délais de publication. En vue de la version CIB2020.01, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les États membres ont adopté 1773 modifications, y compris 1131 nouvelles subdivisions.

102. En réponse à l'émergence de nouvelles technologies, de nouveaux groupes de la CIB ont été ajoutés dans les domaines de l'Internet des objets, des véhicules autonomes, de l'impression 3D, de la conception assistée par ordinateur et du traitement du langage naturel. Les États membres sont également convenus de créer de nouvelles classes pour la technologie des semi-conducteurs et le groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs a commencé ses travaux en conséquence.

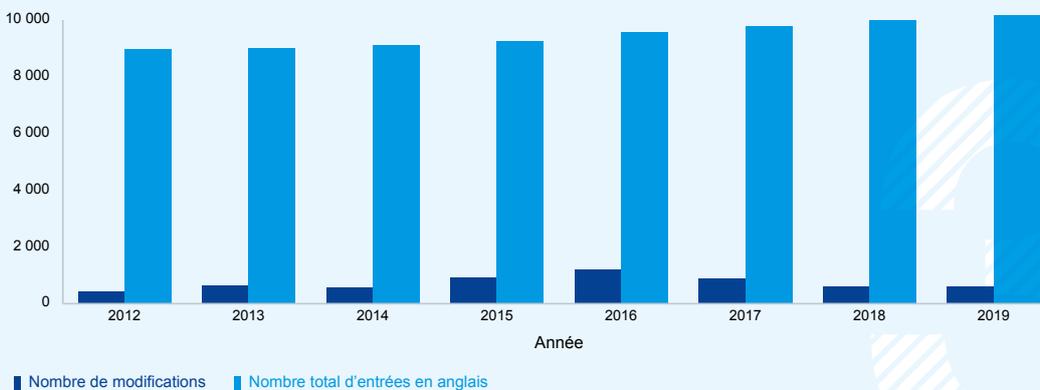
**103. Classification de Nice.** La version 2019 de la onzième édition de la classification de Nice est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Pour la version 2020 de la onzième édition, les États membres ont adopté 627 modifications, y compris 402 nouvelles entrées visant à améliorer et à clarifier la liste des produits et services. La mise à jour de cette classification, compte tenu de l'évolution du marché, est essentielle pour permettre l'harmonisation des pratiques en matière de classement dans le monde entier, contribuant ainsi à des procédures plus efficaces de protection des marques. La révision des intitulés des classes, qui a débuté en 2015 et a continué d'être étendue à d'autres classes (six classes modifiées cette année), devrait simplifier le travail de classement car elle donne des orientations plus claires aux utilisateurs.

**104. Classifications de Locarno et de Vienne.** La classification de Locarno a vu l'entrée en vigueur de sa douzième édition le 1<sup>er</sup> janvier 2019, qui tient compte des 823 modifications et des 19 nouvelles sous-classes qui y ont été apportées. Un questionnaire sur l'évolution future de la classification de Vienne a été établi, dont le résultat a été présenté au moyen du forum électronique créé pour cette classification.

### Nombre de groupes de la CIB, 2006-2020



### Nombre total de modifications apportées à la classification de Nice, 2012-2019



# Développement, assistance technique et renforcement des capacités

105. L'un des objectifs du Plan d'action pour le développement était d'intégrer le développement dans tous les programmes de l'Organisation. Cet objectif a été largement atteint et toutes les composantes de l'Organisation participent à la prestation des services de développement. Cela exige une coordination entre tous les secteurs pour s'assurer que leurs activités se renforcent mutuellement en vue d'atteindre les mêmes résultats. Par exemple, les programmes relatifs à l'infrastructure mondiale sont mis en œuvre par le Secteur de l'infrastructure mondiale. Ils font l'objet d'une forte demande de la part des pays en transition, des pays en développement et des pays les moins avancés. Une exécution efficace exige une coopération étroite entre le Secteur de l'infrastructure mondiale et le Secteur du développement, ainsi qu'avec le Département pour les pays en transition et les pays développés. De même, les services consultatifs en matière de législation sont fournis par les différentes divisions qui s'occupent du droit matériel et de la politique de la propriété intellectuelle mais, pour être efficaces, ils doivent être replacés dans le contexte des stratégies et des plans nationaux appuyés par le Secteur du développement. Le Secteur du développement, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux et de la Division des pays les moins avancés, joue un rôle essentiel dans la coordination des services fournis par toutes les autres parties de l'Organisation aux pays en développement et aux pays les moins avancés dans les domaines liés à l'innovation et à ce qu'on appelle traditionnellement la propriété industrielle. Le Secteur du droit d'auteur et des industries de la création coordonne et met en œuvre les services fournis aux pays en développement et aux pays les moins avancés dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes. Le Département pour les pays en transition et les pays développés coordonne la prestation de services aux pays en transition.

106. La plupart des autres parties du présent rapport ont déjà décrit plusieurs formes de coopération en matière de développement. Cette partie portera plus précisément sur l'assistance technique fournie dans le cadre des stratégies et des plans nationaux ainsi que du renforcement des capacités en ressources humaines.

107. En 2018, le nombre d'activités d'assistance technique organisées par l'OMPI a augmenté de 12% par rapport à 2017, 1027 activités ayant été menées dans 132 pays en développement et pays les moins avancés. Le Secteur du développement a ainsi organisé 495 activités, centrées notamment sur la sensibilisation et la formation des administrations chargées de la propriété intellectuelle (29%), la

formation des titulaires de droits de propriété intellectuelle (22%), la facilitation de la concertation politique, notamment en ce qui concerne les stratégies nationales de propriété intellectuelle (11%), la fourniture de services commerciaux et de bases de données sur les droits de propriété intellectuelle (8%), ainsi que des cours d'enseignement à distance (21%). Ces activités étaient réparties sur l'ensemble des domaines de l'assistance technique liés à la propriété intellectuelle.

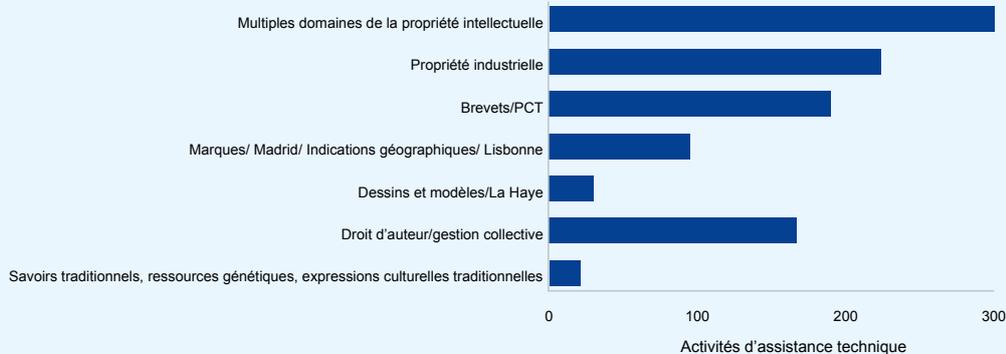
## Stratégies nationales de propriété intellectuelle

108. Le Secrétariat a continué d'aider les pays à formuler, valider ou mettre en œuvre des stratégies et des plans nationaux de propriété intellectuelle. L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des plans nationaux de propriété intellectuelle s'inscrivent de plus en plus dans un cadre axé sur les résultats pleinement structuré, visant à assurer une plus grande cohérence dans l'établissement des programmes de coopération pour le développement.

109. En 2018, 78 pays en développement au total, dont 23 pays les moins avancés, avaient adopté des stratégies nationales de propriété intellectuelle ou des plans de développement nationaux. Parmi les pays en transition, la Lituanie, la Serbie et la Slovaquie ont adopté de nouvelles stratégies nationales de propriété intellectuelle, tandis que l'Ukraine met la dernière main à sa stratégie en la matière. La Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord et l'Ouzbékistan en sont aux stades préliminaires de l'évaluation ou de l'élaboration de nouvelles stratégies nationales de propriété intellectuelle.

110. Afin d'aider davantage les pays à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies nationales, une réunion d'experts a été organisée pour examiner les améliorations et les mises à jour possibles des outils méthodologiques existants fournis par l'OMPI aux États membres intéressés. Une version révisée des instruments actuels et un nouvel outil d'assistance à la mise en œuvre seront élaborés sur la base des contributions, des conclusions et des recommandations de la réunion d'experts.

## Assistance technique fournie par l'OMPI, par domaine de la propriété intellectuelle



## Assistance technique fournie par l'OMPI, par type d'activité



## Plan d'action pour le développement

111. Avec le dixième anniversaire du Plan d'action pour le développement, un grand nombre de projets ont abouti (32 projets du Plan d'action pour le développement étaient achevés à la fin de 2018). Les activités de fond engagées pour réaliser ces projets ont permis d'intégrer 22 projets du Plan d'action pour le développement dans les travaux de l'Organisation. L'approche fondée sur des projets adoptée par le Secrétariat pour la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action pour le développement a été bien accueillie par les États membres, comme en témoigne le nombre croissant de nouveaux projets proposés et acceptés à ce titre.

112. En 2018, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) a approuvé quatre nouveaux projets du Plan d'action pour le développement, à savoir i) renforcer le rôle des femmes dans l'innovation et l'entrepreneuriat, en encourageant les femmes des pays en développement à utiliser le système de la propriété intellectuelle; ii) renforcer l'utilisation de la propriété intellectuelle dans le secteur des logiciels dans les pays africains; iii) proposition révisée de projet pilote sur le droit d'auteur et la distribution de contenu dans l'environnement numérique; et iv) propriété intellectuelle et tourisme gastronomique au Pérou et dans d'autres pays en

développement: promouvoir le développement du tourisme gastronomique au moyen de la propriété intellectuelle.

113. Dans le cadre des travaux de l'Organisation sur la parité hommes-femmes et le renforcement du rôle et de la participation des femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle, une décision importante sur "Les femmes et la propriété intellectuelle", proposée par la délégation du Mexique, a été adoptée dans le cadre du CDIP au titre du point de l'ordre du jour sur la propriété intellectuelle et le développement.

114. La Conférence internationale sur la propriété intellectuelle et le développement de mai 2019, consacrée au thème "Comment tirer parti du système de la propriété intellectuelle", a offert une tribune de haut niveau pour débattre des vues des experts internationaux sur le rôle de la propriété intellectuelle dans la réalisation des objectifs de développement de divers pays en développement, notamment la promotion de l'innovation et de la créativité et la réponse aux défis mondiaux. La Conférence a été organisée à la demande des États membres et a rassemblé quelque 250 participants sur place, 260 autres ayant suivi la diffusion en direct sur le Web.

## Pays les moins avancés

**115. Technologie appropriée.** Le nombre d'États membres qui mettent déjà en œuvre, ou qui souhaitent mettre en œuvre, des projets relatifs au transfert de technologies appropriées pour le développement ne cesse d'augmenter. Actuellement, neuf pays en sont au stade de la mise en œuvre. Ces projets se déroulent selon les étapes suivantes : la création d'un groupe d'experts nationaux; le recensement des domaines où il existe des besoins de développement; l'établissement des demandes et des rapports de recherche en matière de brevets; et l'établissement de rapports panoramiques sur les technologies pour recenser la technologie appropriée la plus apte à répondre à chaque besoin recensé. Un certain nombre d'initiatives sont en cours en vue de créer un centre d'excellence sur l'utilisation des technologies appropriées, notamment en recueillant des exemples de réussite et en élaborant un guide sur l'utilisation des technologies appropriées au service du développement.

**116. Formation spécialisée pour les PMA.** La coopération s'est poursuivie avec le Gouvernement suédois, par l'intermédiaire de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et de l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement, ce qui a débouché sur trois nouveaux programmes de formation et de consultation sur les droits de propriété intellectuelle dans l'économie mondiale à l'intention des pays les moins avancés (PMA). Au cours de la période considérée, ces programmes se sont adressés à quelque 75 hauts fonctionnaires représentant des ministères, des universités et des centres de recherche, des organisations de gestion collective du droit d'auteur, des offices de propriété intellectuelle, la magistrature et le secteur des entreprises dans les PMA, et ont abouti à 58 projets nationaux, élaborés et mis en œuvre par les participants.

## Coopération institutionnelle en Afrique

117. La signature d'un accord tripartite entre l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) a marqué une étape importante dans la coopération régionale interinstitutions en Afrique subsaharienne. Cet accord stratégique permet à l'OMPI de travailler de manière cohérente avec les deux organisations sous-régionales qui, ensemble, représentent 36 pays. Cela devrait non seulement favoriser une action concertée, évitant les chevauchements, mais aussi permettre d'apporter des réponses plus appropriées et plus exhaustives aux demandes d'assistance technique des États membres.

## Appui aux petites et moyennes entreprises (PME) et à la création d'entreprises

118. Une série de programmes et d'initiatives ont été mis en œuvre pour répondre aux besoins particuliers des PME, la commercialisation de la recherche-développement financée par le gouvernement, le renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle et de concession de licences dans les universités et l'établissement de liens entre les instituts de recherche et l'industrie.

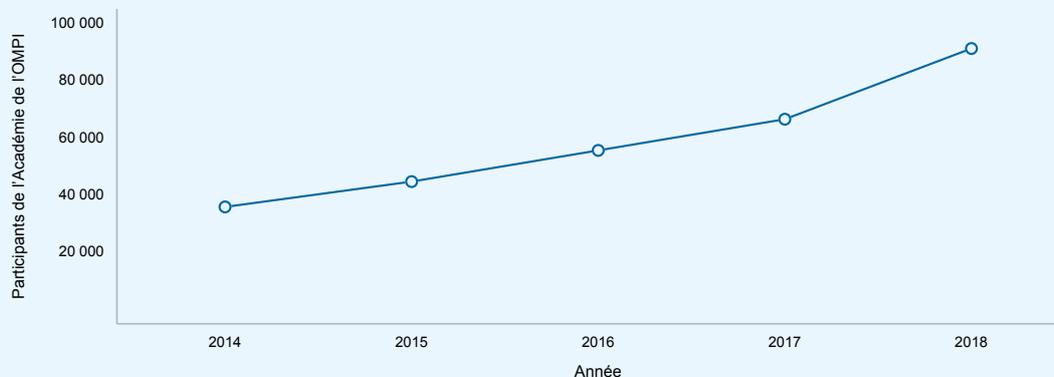
## Académie de l'OMPI

119. Au cours des 12 derniers mois, l'Académie a enregistré des taux record de participation à ses cours. Plus de 90 000 personnes ont participé aux cours de l'Académie de l'OMPI en 2018, ce qui représente une progression de 37% par rapport à 2017. La qualité et l'accessibilité du programme d'enseignement à distance de l'Académie restent le principal moteur de cette croissance sans précédent de la demande de renforcement des capacités dans le domaine de la propriété intellectuelle. Tous les cours de l'Académie sont accessibles partout dans le monde, et dans un large éventail de langues. Les fonctionnaires des États membres de l'OMPI continuent de bénéficier des bourses et des exonérations et réductions des droits d'inscription qui ont été mises en place en 2016.

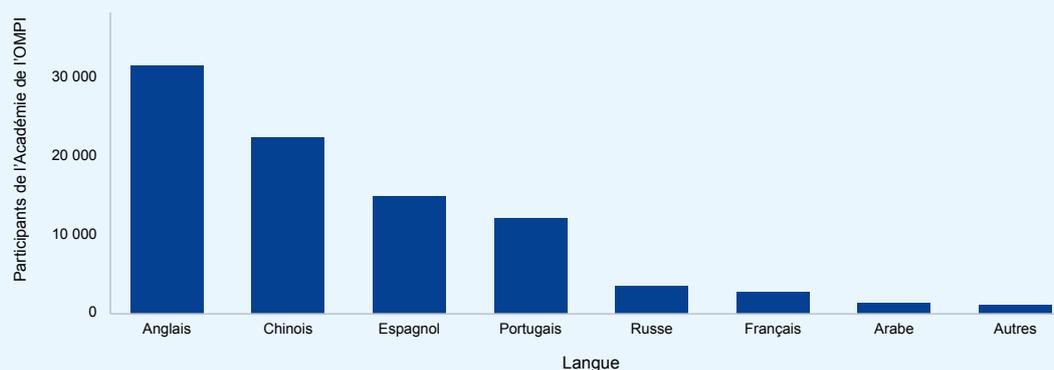
120. Il convient également de faire état des résultats obtenus en ce qui concerne l'égalité des sexes dans les cours de l'Académie. En 2018, 52% des participants étaient des femmes. Comme suite à l'engagement pris par l'OMPI en faveur de l'égalité des sexes dans l'enseignement de la propriété intellectuelle, un cours d'enseignement mixte sur la propriété intellectuelle et la science a été organisé une première fois en 2018, puis en 2019, à l'intention de femmes scientifiques bénéficiaires du programme L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science. Par ailleurs, la diversité géographique continue de contribuer dans une large mesure à la richesse et à la pertinence des programmes de formation de l'Académie. En 2018, l'Académie a dispensé la majorité de ses cours de perfectionnement des cadres, cours d'été et programmes conjoints de master dans des pays en développement, dans des pays les moins avancés et des pays en transition.

121. Le nombre de demandes d'inscription à ses cours ayant progressé de 155% depuis 2014, l'Académie de l'OMPI doit y répondre de manière innovante. Parmi les exemples de nouvelles méthodes figure l'établissement de partenariats avec des offices de propriété intellectuelle en vue de faciliter la mise en œuvre des cours d'enseignement

## Nombre de participants aux cours de l'Académie de l'OMPI, 2014–2018



## Nombre de participants aux cours en ligne de l'Académie de l'OMPI par langue, 2018



à distance. Des accords de coopération conclus avec l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) du Brésil et le Centre chinois de formation à la propriété intellectuelle (CIPTC) ont permis d'améliorer l'accès aux cours d'enseignement à distance de l'Académie, et ont contribué à la maîtrise des coûts. Grâce à un nouveau modèle d'organisation des cours d'été de l'OMPI, l'année 2018 a vu un accroissement du nombre de cours d'été et du nombre de participants, lequel est passé de 389 à 575, ce qui représente une progression de près de 50%. Ces résultats ont été obtenus sans mobiliser de ressources supplémentaires. En 2018, l'Académie a proposé 22 cours de perfectionnement des cadres en partenariat avec 22 organismes partenaires, dont 14 organismes de pays en développement et de pays en transition un autre bon exemple des moyens de répondre directement aux besoins des États membres en ce qui concerne

l'enseignement et la formation dans le domaine de la propriété intellectuelle, et de trouver des façons innovantes de gérer la demande. Cette tendance est confirmée par les travaux de l'Académie visant à aider les États membres à créer leurs propres instituts nationaux de formation en matière de propriété intellectuelle en leur donnant les moyens de mettre au point et de dispenser, avec l'appui de l'OMPI, des formations adaptées à leurs besoins spécifiques.

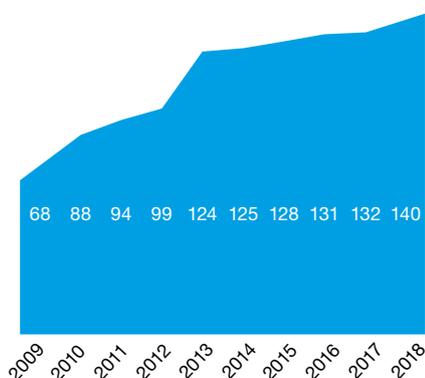
123. Consciente de ce que l'accessibilité de l'enseignement et de la formation en matière de propriété intellectuelle demeure un objectif hautement prioritaire, l'Académie de l'OMPI a continué d'étudier, conjointement avec le Centre d'application des technologies de pointe de l'OMPI, la possibilité de créer des tuteurs numériques dans le cadre de ses cours en ligne.

# Sources de références mondiales

## Statistiques de propriété intellectuelle

124. Les statistiques de propriété intellectuelle restent un indicateur de résultats essentiel pour un grand nombre de décideurs. Les offices de brevets et de marques du monde entier gèrent et planifient leurs activités en s'appuyant sur les statistiques de propriété intellectuelle. Les responsables de l'élaboration des politiques et les chercheurs ont recours aux statistiques de propriété intellectuelle pour analyser les résultats en matière d'innovation d'entreprises, de secteurs industriels, de régions ou de pays entiers.

Nombre d'offices de propriété intellectuelle participant à l'enquête statistique annuelle de l'OMPI, 2009–2018



125. L'OMPI consacre depuis longtemps des efforts et des ressources considérables à la collecte et à la communication d'informations statistiques sur les activités relatives à la propriété intellectuelle menées dans le monde. Grâce à la généreuse contribution des États membres, nous élargissons continuellement la portée géographique de nos statistiques. En 2018, nous avons reçu le nombre record de 140 réponses à notre questionnaire statistique annuel, ce qui représente un bond important par rapport à 2017.

126. Les données statistiques de l'OMPI sont librement accessibles au public. Le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle met à disposition, sur le site Web de l'OMPI, des données brutes que les utilisateurs peuvent télécharger au gré de leurs besoins. Notre rapport phare sur les indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle, et la publication plus courte consacrée aux faits et chiffres relatifs à la propriété intellectuelle, traitent des dernières tendances statistiques concernant l'utilisation de la propriété intellectuelle dans le monde. Le rapport de 2018 sur les indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle contient également une synthèse des statistiques disponibles sur les litiges en matière de brevets. Les revues annuelles des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye portent sur les principales tendances statistiques concernant l'utilisation des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI.

127. Dans le prolongement des efforts fournis l'année dernière, nous avons étendu la portée de nos activités statistiques à l'économie de la création. Nous prévoyons de publier, en collaboration avec l'Union internationale des éditeurs (UIE), les résultats de la deuxième enquête sur les activités d'édition dans le monde d'ici à la fin de l'année 2019. Dans le cadre de cette enquête, qui porte sur les principaux segments du marché de l'édition, des données statistiques ont été recueillies sur le nombre d'ouvrages publiés et sur les recettes générées par les activités d'édition en 2017. Nous nous félicitons de l'importante augmentation du nombre de réponses à notre enquête, qui est passé de 35 l'année dernière à 53 cette année. Bien qu'il subsiste encore d'importantes lacunes en matière de données, ainsi que des divergences quant aux définitions statistiques, nous tâcherons de continuer d'élargir la portée de l'enquête et d'harmoniser les méthodes de collecte de données.

## Indice mondial de l'innovation

128. La publication de *l'Indice mondial de l'innovation* par l'OMPI, l'Université Cornell et l'INSEAD est devenue un événement annuel très attendu. En 2019, nous avons rendu public le dernier classement des résultats en matière d'innovation, lors d'une manifestation organisée à New Delhi en coopération avec le Gouvernement de l'Inde et la Confédération des industries indiennes (CII). Outre

la CII, la Confédération nationale de l'industrie du Brésil (CNI), le Service brésilien d'aide aux microentreprises et petites entreprises et Dassault Systèmes ont utilement contribué, en tant qu'experts partenaires, à l'élaboration de l'Indice mondial de l'innovation.

129. Comme ceux des années précédentes, l'Indice mondial de l'innovation de 2019 consiste essentiellement en un classement de 129 pays établi à partir de leurs résultats en matière d'innovation. Un classement des 100 pôles scientifiques et technologiques les plus importants du monde apporte un éclairage complémentaire sur les domaines dans lesquels l'innovation est la plus dynamique. Cette année, l'Indice mondial de l'innovation a pour thème "La création d'un mode de vie sain, avenir de l'innovation médicale". Il porte sur la manière dont l'innovation médicale contribue à l'amélioration de la santé, et sur les principales évolutions technologiques susceptibles de façonner l'avenir des soins de santé.



130. Depuis plusieurs années, nous nous réjouissons de voir que de nombreux États membres s'appuient sur l'Indice mondial de l'innovation pour analyser les points forts et les points faibles de leur système national d'innovation. Sur la base de l'Indice mondial de l'innovation, des gouvernements réunissent les différents acteurs nationaux de leur système d'innovation en vue de renforcer et de perfectionner un cadre politique permettant de promouvoir une économie de l'innovation dynamique. Dans la mesure du possible, nous appuyons de telles initiatives et continueront de le faire à l'avenir.

131. L'Indice mondial de l'innovation est devenu un excellent moyen de faire connaître l'importance de l'innovation pour la prospérité future et le développement humain. Il s'agit d'un aspect essentiel de la mission de l'OMPI. Nous prévoyons de maintenir et de renforcer la place que l'Indice mondial de l'innovation tient dans l'évaluation continue des résultats en matière d'innovation dans le monde.

## Études économiques

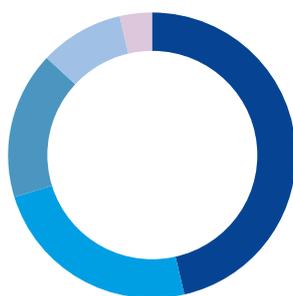
132. En plus de collecter et de publier des statistiques et des classements internationaux, l'OMPI s'emploie à faciliter la prise de décisions fondées sur des données probantes en réalisant diverses études économiques. Ces 12 derniers mois, nous avons mené à bonne fin un certain nombre d'études sur des questions touchant au développement pour le compte du CDIP. Parmi ces études figurent notamment une étude détaillée sur l'utilisation des dessins et modèles industriels en Asie du Sud-Est, et une série d'études sur le rôle de la propriété intellectuelle dans l'industrie minière. Nous avons publié les premières études dans le cadre de notre nouveau volet de recherches sur l'économie de la création, qui concernait essentiellement les revenus des professionnels de la création à l'ère numérique. Enfin, un nouveau rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde est en cours d'élaboration; il aura pour objet la répartition géographique de l'innovation au niveau mondial. Il sera publié à l'automne 2019.



# Partenariats public-privé

133. Les partenariats public-privé établis et gérés par l'Organisation continuent de se renforcer et de contribuer aux objectifs de développement durable (ODD), entre autres.

## Phase de mise au point des collaborations actives de WIPO Re:Search, 2019



Source: BVGH

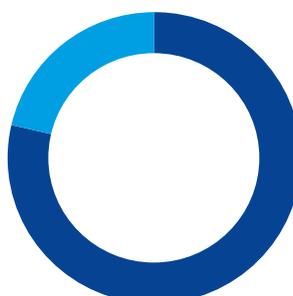
## WIPO Re:Search

134. Le partenariat public-privé WIPO Re:Search, dirigé par l'OMPI et BIO Ventures for Global Health (BVGH), met la propriété intellectuelle au service de la recherche-développement sur les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose. En juin 2019, ce partenariat comptait 141 membres provenant de 41 pays, soit six membres de plus qu'au cours des 12 mois précédents.

135. Ce consortium a permis de conclure 152 accords de collaboration, dont 56 accords actifs et neuf accords ayant permis de franchir certaines étapes scientifiques initiales et de progresser vers les étapes suivantes de la recherche-développement.

136. Grâce au renouvellement de la contribution du Gouvernement australien au fonds fiduciaire (FIT2), WIPO Re:Search a placé des chercheurs de pays en développement et de PMA dans des instituts de recherche avancée en Australie et aux États-Unis d'Amérique pour des congés sabbatiques d'une durée de 3 à 12 mois. Huit boursiers du Bangladesh, de l'Indonésie (3), du Kenya, de Madagascar, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la République-Unie de Tanzanie ont terminé leurs congés sabbatiques au cours de l'année écoulée, ce qui porte à 14 le nombre total de participants du programme de bourses FIT2 WIPO Re:Search (2017-2019). La majorité des bourses étaient destinées à la recherche-développement sur le paludisme.

## Nombre total d'ouvrages accessibles disponibles par l'intermédiaire de l'ABC et ouvrages disponibles pour l'échange transfrontière, 2019



## Consortium pour des livres accessibles (ABC)

137. L'ABC a été créé il y a cinq ans dans le cadre du SCCR par l'OMPI et ses partenaires fondateurs, à savoir l'Union mondiale des aveugles (UMA), le Consortium DAISY, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (FIAB), l'International Authors Forum (IAF), la Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction (IFRRO) et l'Union internationale des éditeurs (UIE). Le consortium enregistre d'excellents résultats depuis sa création.

138. Le Service mondial d'échange de livres de l'ABC permet l'échange international de livres et d'œuvres en format accessible. Soixante et une (61) entités autorisées facilitant ces échanges participent désormais à ce service, soit une augmentation de plus de 60% par rapport à l'année dernière. L'ABC est actuellement en pourparlers avec une cinquantaine d'entités autorisées potentielles. Le Service mondial d'échange de livres de l'ABC dispose désormais d'un catalogue de plus de 540 000 ouvrages dans 76 langues, 425 000 de ces ouvrages étant exemptés de formalités douanières et disponibles pour l'échange transfrontière en vertu des dispositions du Traité de Marrakech.

139. Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités, l'ABC s'attache à promouvoir la production et la publication d'ouvrages pédagogiques



## Nouveaux membres de WIPO Re:Search, juin 2018 – juin 2019

Source: BVGH

## Placement des boursiers dans le cadre du programme de bourses FIT2 WIPO Re:Search

Source: BVGH



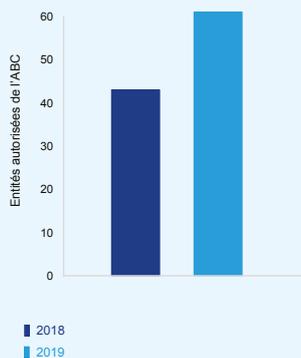
### Instituts des boursiers

- EIMB Eijkman Institute for Molecular Biology
- icddr,b International Centre for Diarrhoeal Disease Research, Bangladesh
- IPM Institut Pasteur de Madagascar
- ITB Institut Teknologi Bandung
- KEMRI Kenya Medical Research Institute
- NIMR National Institute for Medical Research
- PNGIMR Papua New Guinea Institute of Medical Research
- UPNG University of Papua New Guinea

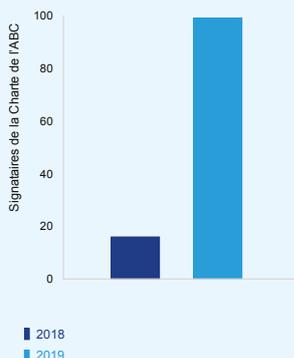
### Instituts d'accueil

- BI Burnet Institute
- GRIDD Griffith Institute for Drug Discovery
- J&J Johnson & Johnson
- MU Monash University
- UM University of Melbourne
- WEHI Walter and Eliza Hall Institute of Medical Research
- UCSD University of California, San Diego

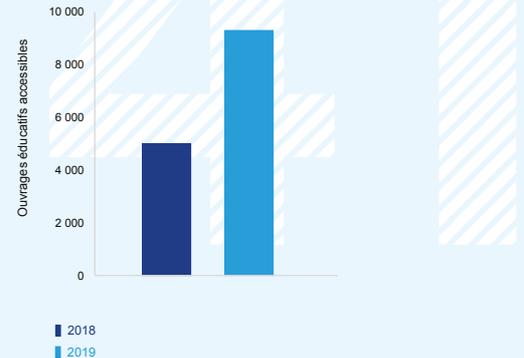
## Entités autorisées du Service mondial d'échange de livres de l'ABC, 2018–2019



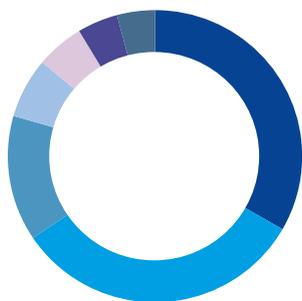
## Signataires de la Charte de l'édition en format accessible de l'ABC, 2018–2019



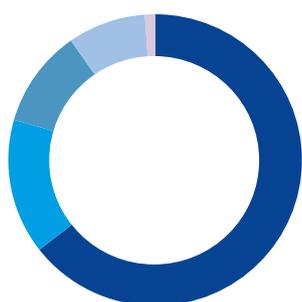
## Ouvrages éducatifs en format accessible produits dans les langues nationales grâce à la formation et à l'assistance technique fournies par l'ABC, 2018–2019



## Signataires du Cercle des éditeurs par région



## Signataires du Cercle des éditeurs par catégorie



en format accessible dans les langues nationales. Grâce à l'appui financier du Gouvernement australien, 9300 ouvrages pédagogiques au total ont été publiés dans les pays en développement et les PMA.

140. La troisième priorité de l'ABC est la promotion de l'édition d'ouvrages en format accessible "natif" par l'intermédiaire de la Charte de l'édition en format accessible. Quarante-vingt-dix-neuf (99) éditeurs ont signé cette charte, 57 éditeurs l'ayant signée collectivement par l'intermédiaire de l'association brésilienne des éditeurs.

## Cercle des éditeurs

141. Le projet concernant le Cercle des éditeurs a été lancé en 2018 sous la forme d'un partenariat public-privé visant à promouvoir le transfert de connaissances, à renforcer les capacités et à améliorer les normes professionnelles dans le secteur de l'édition des pays en développement, en se fondant sur un cadre juridique solide en matière de droit d'auteur. Quarante-vingt-onze entités ont signé la charte du Cercle des éditeurs et plusieurs projets sont en cours de formulation dans plusieurs pays en développement.

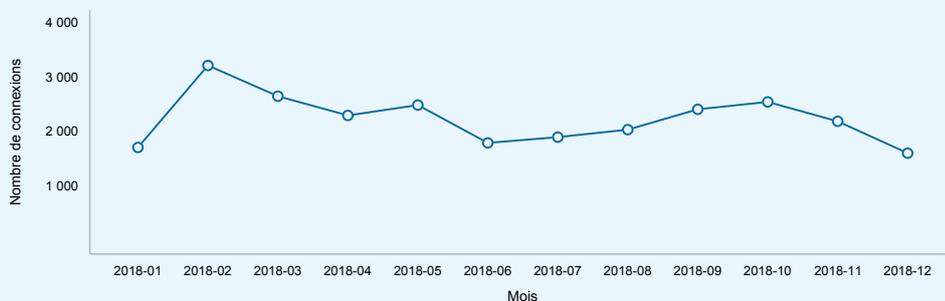
## Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI)

142. Le programme ARDI de l'OMPI vise à accroître l'accès des pays en développement et des pays les moins avancés aux revues scientifiques et techniques, gratuitement ou à prix abordable, grâce à un partenariat public-privé avec le secteur de l'édition. Le contenu mis à disposition par l'intermédiaire du programme ARDI continue de s'étoffer, avec un accès à près de 39 000 revues collégiales, livres électroniques et ouvrages de référence, principalement dans le domaine des sciences pures et appliquées. Le nombre d'utilisateurs institutionnels inscrits continue également d'augmenter à un rythme soutenu, avec plus de 1800 institutions inscrites. Le programme ARDI est également membre du partenariat Research4Life, qui regroupe quatre autres programmes gérés par des organismes des Nations Unies qui, au total, permettent aux chercheurs de plus de 9000 institutions dans plus de 120 pays à revenu faible ou intermédiaire d'accéder gratuitement ou à moindre coût à près de 100 000 revues et ouvrages de premier plan dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'environnement et des sciences appliquées. Le programme ARDI continue d'afficher une forte utilisation, avec un nombre de connexions mensuelles compris entre 1611 à 3224 pour l'année 2018.

## Programme relatif à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI)

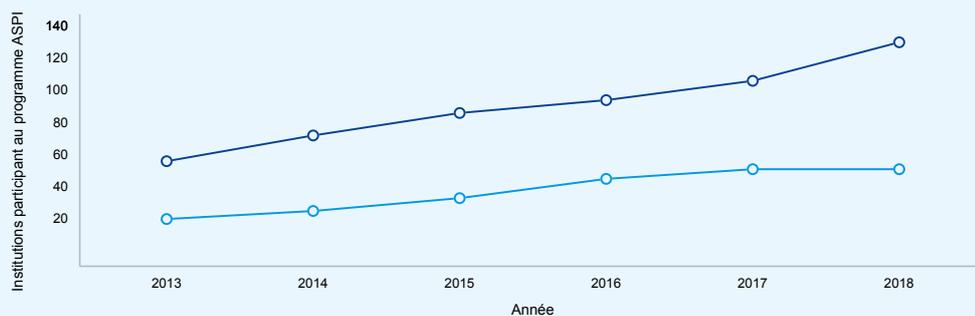
143. Le nombre d'institutions bénéficiant d'un accès gratuit ou peu coûteux aux bases de données commerciales sur les brevets par l'intermédiaire du programme relatif à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI) est resté globalement stable avec 52 institutions actives. Le nombre d'institutions ayant demandé à participer au programme ASPI est passé à 131, témoignant du vif intérêt suscité par le programme. Le nombre de contributeurs mettant leurs

## Connexions au programme ARDI par mois, 2018



■ Connexions au programme ARDI en 2018

## Nombre d'institutions inscrites et d'institutions actives participant au programme ASPI, 2013–2018



■ Institutions inscrites ■ Institutions actives

bases de données commerciales à disposition dans le programme ASPI est passé à neuf à la fin de l'année 2018, y compris une nouvelle base de données sur les brevets spécialisée dans la médecine traditionnelle, ce qui a élargi l'éventail des services accessibles aux bénéficiaires potentiels du programme.

## Programme d'aide aux inventeurs

144. Le Programme d'aide aux inventeurs (PAI) vise à instaurer des règles du jeu plus équitables pour les inventeurs qui ont de grandes idées, mais qui peinent à obtenir des brevets en raison d'un manque de ressources. Dans le cadre du partenariat public-privé créé à l'initiative de l'OMPI, ces inventeurs bénéficient d'une assistance spécialisée auprès d'experts en brevets qui leur fournissent des services juridiques à titre gracieux, ce qui donne une réelle impulsion à leur activité et accélère le développement économique de leur pays. Le programme est en cours d'exécution dans cinq pays: l'Afrique du Sud, l'Équateur, la Colombie, le Maroc et les Philippines. Six inventeurs ont maintenant obtenu un brevet avec l'aide du programme, et le nombre de bénéficiaires a augmenté de 88% en 2018. Le Programme d'aide aux inventeurs a également accueilli son centième spécialiste en brevets agissant à titre gracieux.

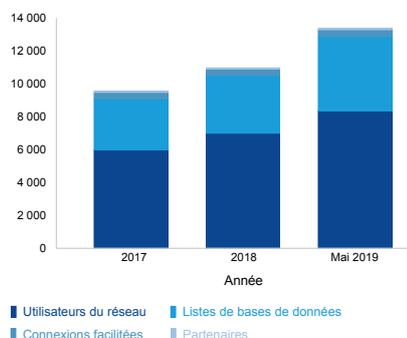
### Programme d'aide aux inventeurs

**88%**  
d'inventeurs de plus  
sélectionnés en 2018

**100<sup>e</sup>**  
bénévole accepté  
dans le programme

**6**  
brevets délivrés avec  
l'aide du programme

## Expansion de la plateforme WIPO GREEN, 2017–2019



## WIPO GREEN

145. WIPO GREEN est un marché mondial qui encourage l'innovation et la diffusion des technologies vertes, en particulier dans les pays en développement. Au cours de l'année écoulée, WIPO GREEN a poursuivi sa croissance rapide et compte 86 partenaires, plus de 8370 utilisateurs dans plus de 170 pays, plus de 4500 listes de bases de données sur les technologies vertes, les besoins et les compétences, et a rendu possibles plus de 400 mises en relation.

146. La conclusion à la fin de 2018 de trois accords favorisés par WIPO GREEN, résultant d'une mise en relation organisée par WIPO GREEN dans le cadre du forum Asia Clean Energy organisé à Manille (Philippines), a constitué une réalisation majeure. L'entreprise sociale indonésienne Green School a uni ses forces à celles d'une jeune entreprise établie aux États-Unis d'Amérique, Zero Mass Water, pour produire de l'eau potable à partir des rayons du soleil et de l'air ambiant au moyen de panneaux solaires; Okra Solar et *Entrepreneurs du Monde* ont distribué des systèmes de production d'énergie solaire pour améliorer l'accès à l'électricité en milieu rural au Cambodge; et la GREEN School et la Fondation indonésienne IDEP collaboreront à la création d'un système de filtrage des eaux usées.

147. En juin 2018, WIPO GREEN a publié un numéro de *WIPO GREEN: exemples de réussite* qui met en lumière une collaboration importante entre les entreprises Cubo Environmental Technologies et Susteq, dont l'objectif était d'améliorer l'accès à l'eau potable dans les zones rurales du Kenya et du Nigéria. Cette publication s'inscrit dans une nouvelle série qui mettra en avant les transactions rendues possibles par WIPO GREEN.

148. En février 2019, WIPO GREEN a lancé son plan stratégique pour 2019-2023, qui fixe des objectifs clairs pour le partenariat public-privé et prévoit une feuille de route qui permettra à WIPO GREEN de faire progresser sa mission au cours des cinq prochaines années. Ce nouveau plan ambitieux vise notamment à moderniser la base de données, à accéder à un nombre important des technologies vertes qui y sont répertoriées et à renforcer les fonctions de communication et de commercialisation.

# Bureaux extérieurs

149. À l'issue de la décision prise par les États membres en 2016 de créer deux bureaux extérieurs en Algérie et au Nigéria, et à la suite de l'approbation par le Comité de coordination de l'OMPI, à sa session de 2017, des accords de siège avec les pays hôtes pour les nouveaux bureaux, le Secrétariat a poursuivi ses relations étroites avec les deux pays hôtes en vue de l'ouverture des bureaux. Le Gouvernement de l'Algérie a mis en place un nouveau bâtiment pour accueillir le bureau extérieur, qui satisfait pleinement aux besoins opérationnels de l'OMPI et aux exigences de sécurité du système des Nations Unies. La procédure de mise au concours du poste de directeur du Bureau de l'OMPI en Algérie s'est achevée à la fin de 2018 et le directeur a pris ses fonctions dans le nouveau bureau en février 2019. Depuis lors, le directeur travaille avec de hauts fonctionnaires à Alger pour convenir d'un plan de travail pour le bureau, conformément à la grille d'évaluation des résultats de l'OMPI et aux besoins de l'Algérie. En outre, il a eu beaucoup à faire pour que le bureau puisse démarrer ses activités aussi rapidement que possible, en particulier concernant son intégration dans le réseau informatique de l'OMPI. Le bureau devrait pouvoir mettre en œuvre son mandat à un rythme plus soutenu à mesure que l'année avance et que les questions liées à sa mise en place seront résolues. Dans le cas du Nigéria, le Secrétariat a entamé des discussions avec le gouvernement et des locaux appropriés ont été trouvés. Nous espérons vivement que le bureau du Nigéria pourra commencer à mettre en œuvre son mandat avant la fin de l'année.

150. Dans l'intervalle, le réseau actuel des bureaux extérieurs de l'OMPI, à Rio de Janeiro (pour le Brésil), à Beijing (pour la Chine), à Tokyo (pour le Japon), à Moscou (pour la Fédération de Russie) et à Singapour (pour les pays de l'ASEAN), a continué d'enregistrer d'excellents résultats. Le Brésil a adhéré au Protocole de Madrid en juillet 2019, après avoir bénéficié pendant longtemps d'un soutien important de la part du Bureau de l'OMPI au Brésil, sous la forme d'explications concernant le fonctionnement, les fonctionnalités et les avantages du système international des marques pour les nombreuses parties prenantes du pays. Le Bureau de l'OMPI au Japon et le Bureau de l'OMPI en Chine ont maintenu leurs efforts pour fournir aux utilisateurs actuels et potentiels des informations et des conseils personnalisés concernant le fonctionnement des services mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI. Ces efforts ont contribué à une utilisation accrue des services sur ces deux marchés au cours de la période considérée. Le Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie collabore avec les organes compétents du gouvernement depuis plusieurs années pour établir un modèle de politique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle pour les universités et les instituts de recherche. Cela a abouti à l'approbation de la politique et à sa diffusion

auprès de plus de 1000 établissements d'enseignement et de recherche, afin de les aider à répertorier, protéger et utiliser la propriété intellectuelle générée. Le Bureau de l'OMPI à Singapour a mis au point un réseau très étroit et productif avec des associations du secteur privé dans toute la région de l'ASEAN, y compris avec des associations nationales et régionales de propriété intellectuelle et des chambres de commerce et d'industrie nationales, qui a été mis à profit durant la période considérée pour promouvoir les services mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI ainsi que les plateformes et outils proposés par l'Organisation.



Photo: Bureau de l'OMPI en Algérie

Le nouveau Bureau de l'OMPI en Algérie a ouvert ses portes en février 2019.

151. À l'avenir, une priorité sera de faire en sorte que tous les systèmes et l'infrastructure soient en place dans les nouveaux bureaux, en Algérie et au Nigéria, afin que ceux-ci puissent réaliser pleinement leur mandat et établir pour la première fois la présence de l'OMPI en Afrique. Le Secrétariat continuera d'appuyer les négociations entre les États membres concernant la création de nouveaux bureaux extérieurs de l'OMPI et de mettre en œuvre les décisions qui pourraient être prises à ce sujet. En 2020, les États membres au sein du Comité du programme et budget devraient examiner le mandat lié à l'évaluation du réseau de bureaux extérieurs de l'OMPI, prévue en 2021. Le Secrétariat sera prêt à répondre comme il convient à tout fait nouveau.

# Communications

152. Des campagnes de communication intégrées reposant sur différents médias ont continué de faire mieux connaître les activités de l'OMPI et de renforcer sa réputation. L'année dernière, des approches innovantes ont de nouveau permis d'atteindre des records historiques concernant les principaux indicateurs de participation du public, et l'investissement dans des plateformes modernes comme la "bibliothèque virtuelle" permettra à l'OMPI d'accroître encore sa visibilité à l'avenir.

153. Veiller à ce que les États membres soient informés des dernières actualités de l'OMPI demeure une priorité. L'application WIPO Delegate, lancée au dernier trimestre de 2017, compte à présent un noyau solide de 1815 utilisateurs enregistrés.

154. La plateforme de diffusion des bulletins d'information électroniques de l'OMPI, comme WIPO Wire qui est destiné aux États membres, diffuse 22 bulletins thématiques dans de nombreuses langues à des abonnés dans le monde entier. Depuis les dernières assemblées, la plateforme a diffusé 918 bulletins d'information qui ont été consultés 1,6 million de fois et ont généré 256 000 clics vers d'autres contenus de l'Organisation. WIPO Wire, qui est publié dans les six langues officielles, est le bulletin le plus largement diffusé avec 18 000 abonnés dans 170 pays.

155. Au cours des 19 dernières années, la Journée mondiale de la propriété intellectuelle s'est transformée en une puissante campagne de sensibilisation du public au rôle et à l'importance de la propriété intellectuelle dans la société. Grâce à une collaboration étroite avec les États membres, la société civile et les milieux universitaires, un nouveau record a été atteint en 2019 avec la participation de plus de 136 pays. Près de 630 manifestations ont eu lieu durant la campagne; certains États membres ont parrainé des célébrations organisées sur plusieurs jours ou plus tard dans l'année, toutes sur le thème de cette année. Il s'agit là d'une tendance posi-

tive qui contribue à renforcer la prise de conscience engendrée par la campagne.

156. Le thème de cette année, Décrocher l'or : sport et propriété intellectuelle, a suscité une forte participation du public à des événements organisés à l'occasion de la Journée mondiale, et s'est intéressé à l'ensemble des droits de propriété intellectuelle qui sont au cœur de l'industrie du sport. L'activité numérique mondiale sur l'ensemble des moyens de communication utilisés par l'OMPI a permis à la campagne d'atteindre un nouveau pic avec plus de 1,75 million de réactions; un nouveau record historique de 110 000 pages Web consultées a été atteint; 750 000 réactions sur Twitter et plus de 130 000 sur LinkedIn (soit une augmentation de 18%) ont été enregistrées.

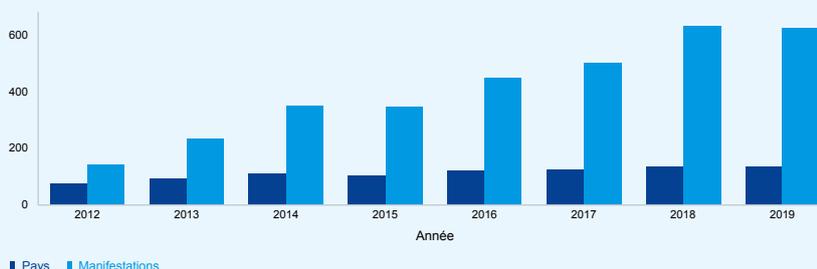
157. Les médias du monde entier ont publié des milliers d'articles à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, complétés par un communiqué de presse contenant de nouvelles données sur les principales demandes selon le PCT dans le domaine du sport.

158. Le *Magazine de l'OMPI* s'adresse au grand public avec des articles sur la propriété intellectuelle soigneusement rédigés par l'OMPI. Publié six fois par an, il est envoyé à 22 830 abonnés en format numérique ou imprimé. Un numéro spécial supplémentaire a été publié à l'occasion de la Conférence internationale sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, organisée en Afrique du Sud en octobre 2018. Jusqu'en juillet 2019, le *Magazine de l'OMPI* a été publié en français, en anglais et en espagnol. Pour atteindre un public mondial plus large, il sera publié dans toutes les langues officielles de l'Organisation à compter des présentes assemblées.

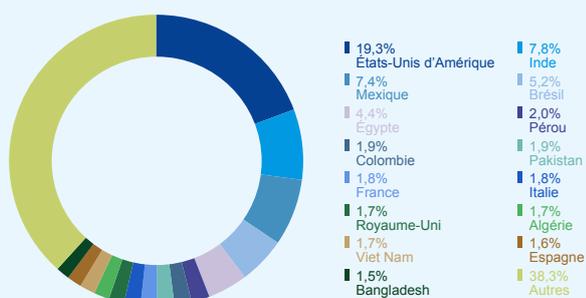
159. Le site Web de l'OMPI a généré 143,8 millions de vues, soit une augmentation de 26% depuis les dernières assemblées, grâce à l'utilisation d'un plus grand nombre d'images sur la



## Pays et manifestations célébrant la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2019



## Fans de l'OMPI sur Facebook par pays en 2019



page d'accueil, ainsi que de vidéos, graphiques et autres formats de contenu intégrés. La page Web de l'OMPI consacrée aux *tendances technologiques* contenait un index de recherche innovant et prédéfini des technologies en matière d'intelligence artificielle, qui permettait aux visiteurs de découvrir la puissance de la base de données PATENTSCOPE. Pour tenir compte des évolutions, un sondage auprès des visiteurs et une analyse comparative ont été réalisés, débouchant sur des recommandations visant à modifier la présentation des principales pages du site Web et à remplacer le système de gestion des contenus Web utilisé depuis 13 ans. La mise à jour de la plateforme offrira aux utilisateurs extérieurs un site Web à la pointe et un modèle de gestion de contenus plus efficace.

160. Sur Twitter, les 67 400 abonnés de l'OMPI ont répondu aux messages de l'Organisation, générant quelque 9,6 millions de réactions, 16 271 messages transférés et 27 740 "J'aime" au cours de la période considérée.

161. La présence de l'OMPI sur Facebook s'est élargie au-delà de l'objectif initial de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle et a permis d'établir avec succès une communauté d'abonnés de toutes les régions géographiques, qui atteint à ce jour 55 000 personnes (2019).

162. L'utilisation de LinkedIn par l'Organisation s'est intensifiée: la consultation des contenus de l'OMPI a augmenté, avec près de 2,4 millions d'impressions depuis les dernières assemblées. Une page LinkedIn Life – qui met l'accent sur la culture et les expériences des employés de l'Organisation – a été lancée pour les assemblées de 2019, en coopération avec le Département de la gestion des ressources humaines. D'autres fonctionnalités de LinkedIn, telles que les "groupes privés", sont mises à profit pour créer des forums de discussion autour de programmes spécifiques de l'OMPI, comme l'Académie de l'OMPI.

163. Le site Flickr de l'OMPI, qui contient 12 345 photos, présente des instantanés visuels de l'en-



Photo: OMPI/B. Aperçé

Le tout nouveau stand d'exposition de l'OMPI à la réunion annuelle 2019 de l'INTA à Boston

semble des manifestations et parties prenantes de l'OMPI. La plateforme a généré plus de 2,5 millions de nouvelles vues au cours de l'année écoulée, tandis que le nombre de vues depuis le lancement du site a dépassé les 9,4 millions.

164. La chaîne YouTube de l'OMPI continue d'héberger toutes les vidéos de l'Organisation. Depuis les dernières assemblées, les vidéos de l'OMPI sur sa chaîne YouTube ont été visionnées 2,7 millions de fois, grâce à l'ajout de 250 nouvelles vidéos présentant des actualités, donnant des explications sur de nouveaux services et produits de propriété intellectuelle, etc. Le nombre total de visionnages des vidéos de l'OMPI a dépassé les 18 millions.

165. Au cours de l'année écoulée, les contenus vidéo ont mis l'accent sur les actualités de l'Organisation, telles que les adhésions aux traités, qui ont mis en évidence un engagement multilatéral fort des États membres au sein de l'OMPI.

166. La couverture médiatique s'est traduite par plus de 55 000 reprises dans les médias, dont 95% étaient soit positives, soit neutres. Des citations, des photos, des données et des graphiques de l'OMPI présentant le contenu de publications phares et d'autres actualités de l'Organisation ont été repris dans des médias très en vue dans toutes les zones géographiques. Les communiqués de presse ont été agrémentés d'un large éventail d'images, de graphiques et de visualisations de données qui ont fait l'objet d'une promotion croisée sur les canaux de communication numériques de l'OMPI.

167. Les supports de connaissances de l'OMPI ont été davantage utilisés grâce à une diffusion accrue qui visait à renforcer la position de l'OMPI en tant que principale autorité et source de référence mondiale sur les informations et enjeux mondiaux de propriété intellectuelle. Plus de 1800 publications, soit une augmentation de 10% par rapport à l'an dernier, étaient disponibles dans le cadre de la politique de libre

accès de l'OMPI et ont été téléchargées plus de 2,9 millions de fois; 1000 ouvrages ont été mis à disposition par Google Books et le nombre de répertoires nationaux de propriété intellectuelle contenant les principales publications de l'OMPI est passé à 124. Pour accroître encore la disponibilité de ces ressources, une initiative de numérisation en plusieurs phases de la bibliothèque de référence de l'OMPI à l'aide de technologies de pointe a commencé, qui vise à répertorier le fond de l'OMPI et à présenter la collection sur une plateforme numérique en nuage. Le passage d'une bibliothèque "physique" à une "bibliothèque virtuelle" accroîtra la visibilité de l'OMPI auprès des acteurs qui transmettent le savoir en matière de propriété intellectuelle et des spécialistes du domaine dans le monde entier.

168. Six rapports phares ont été publiés depuis les dernières assemblées, tous enrichis de contenus multimédias. Les résumés des revues annuelles décrivant les performances des services mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI ont été publiés dans les six langues officielles pour toucher un public plus large au niveau mondial.

169. Le style créatif des produits de communication de l'OMPI a continué d'évoluer, l'accent étant mis sur la présentation de visuels attrayants, épurés et modernes, ainsi que sur la clarté des messages et le confort de lecture. La présence de l'OMPI dans les salons commerciaux a été revitalisée grâce à une nouvelle identité visuelle associée à des éléments numériques. Lancé lors de la réunion annuelle 2019 de l'Association internationale pour les marques (INTA), le nouveau style présente une image de marque uniforme de l'OMPI lors des événements clés.

170. La mise en œuvre des principes et des normes applicables à l'échelle de l'Organisation a continué de guider les efforts de service à la clientèle. Un nouveau modèle de satisfaction des clients en accord avec ces principes a été mis au point et est en cours d'intégration dans les enquêtes de satisfaction 2019 pour les systèmes du PCT et de Madrid. Un traitement uniforme des demandes de renseignements par courrier électronique et par téléphone a été assuré dans l'ensemble de l'Organisation et environ 40 000 demandes ont été gérées depuis les dernières assemblées.

# Services d'appui administratif

## Achats et voyages

171. Les ressources extérieures, de par les compétences et les connaissances spécialisées qu'elles apportent, contribuent à la mise en œuvre des programmes de travail de l'Organisation. Le recours à des prestataires externes, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers, requiert l'application des procédures de passation de marchés ou de recrutement transparentes, justes et conformes établies au cours des années précédentes, mais aussi de la souplesse et de la réactivité pour assurer la réalisation des projets en temps utile.

172. Étant donné que plus d'un tiers des dépenses de l'OMPI sont liées à l'informatique, une équipe expérimentée en matière d'achats se consacre désormais aux projets informatiques. Dans l'ensemble, les compétences du personnel chargé des achats ont continué d'être améliorées, tous les acheteurs ayant achevé une formation spécialisée sur les marchés publics et les responsables des achats ayant participé à des conférences sur la numérisation, l'intelligence artificielle et les solutions en nuage.

173. Dans le prolongement de la tendance amorcée en 2017, le nombre de contrats à long terme a augmenté en 2018, avec 58% des dépenses au titre des achats (119 969 579 francs suisses) effectuées dans le cadre de contrats à long terme. Cette évolution a permis de réduire les délais d'achat, qui sont de plusieurs mois pour un appel d'offres classique contre quelques semaines pour un contrat à long terme, ce qui a accru notre réactivité et réduit la nécessité de recourir à d'autres procédures d'achat. La plateforme électronique d'appel d'offres de l'OMPI a également été intégrée dans le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) afin de renforcer la coopération au sein des Nations Unies et de faciliter l'accès des fournisseurs à nos offres. Quelque 87% des fournisseurs stratégiques de l'OMPI ont fait l'objet d'une évaluation de leurs performances. En 2018, les économies découlant des négociations se sont élevées à 4,6 millions de francs suisses.

174. Comme annoncé l'an dernier, les efforts déployés pour réduire les frais de voyage ont donné lieu à des résultats très positifs. Après une stabilisation des frais de voyage en 2017, de nouvelles économies ont été réalisées sur les commissions de service prélevées par les agences de voyage (coût de l'agence de voyage), le prix moyen des billets et le total des dépenses de voyage. Ces économies résultent d'un taux d'adoption extrêmement élevé de l'outil de réservation en ligne (74% des billets, sans compter ceux émis par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement), des négociations pour des tarifs d'entreprise et du nombre plus élevé d'autorisations de voyage soumises dans les délais, découlant d'un suivi plus strict de la politique d'achat anticipé. Le taux de conformité de l'OMPI avec la règle des 16 jours pour l'achat anticipé a augmenté, passant de 70% en 2017 à 83% en 2018. En 2018, l'OMPI a mis au point un nouvel outil de gestion des voyages et des réunions, intégré à son système de planification des ressources de l'Organisation (système ERP), qui est entré en service en 2019 et permettra de nouveaux gains d'efficacité sur le plan administratif.

### Frais de voyage 2014–2018

Année	Montant moyen de la commission de service (en francs suisses)	Prix moyen des billets (en francs suisses)	Total des dépenses de voyage (en millions de francs suisses)	Taux de conformité avec la règle des 16 jours pour l'achat anticipé
2014	119	1 598	20,3	–
2015	95	1 481	21,4	–
2016	92	1 315	18,6	68%
2017	94	1 333	20,3	70%
2018	71	1 269	19,3	83%

## Infrastructure des locaux

175. L'OMPI a inscrit la responsabilité environnementale parmi ses objectifs stratégiques et s'emploie activement à "passer de la parole aux actes" dans la gestion de ses locaux, leur entretien et la planification de leur rénovation future. Partant du modèle créé lors de précédents exercices biennaux, tous les travaux d'entretien, de modernisation et de rénovation des infrastructures sont examinés sous l'angle de l'environnement afin de recenser les éléments qui permettraient de réduire la consommation énergétique de l'Organisation et donc son empreinte carbone.

176. Deux exemples intéressants d'application de ce principe datent de 2019. Le premier concerne le remplacement de tous les néons du bâtiment AB par de nouveaux éclairages à base de LED qui consomment beaucoup moins d'énergie et ne produisent pratiquement pas de chaleur, ce qui est particulièrement avantageux en période estivale. Le second concerne la rénovation de l'isolation de la façade du bâtiment du PCT, qui évitera de devoir surchauffer les étages de bureaux pour obtenir des températures plus élevées en période hivernale.

## Sécurité et assurance informatique

177. L'OMPI continue de donner la priorité à la sécurité de son personnel, de ses informations et de ses actifs corporels compte tenu de l'évolution de la menace sécuritaire et du risque de cyberattaques. Les investissements se sont poursuivis pour améliorer la sécurité de l'information à l'OMPI grâce à la mise en œuvre de plusieurs stratégies en matière d'assurance informatique. Ces stratégies comprenaient un renforcement des activités de formation et de sensibilisation du personnel aux menaces informatiques et aux comportements acceptables à cet égard. Le Centre opérationnel pour la sécurité de l'information de l'OMPI assure désormais une surveillance de l'environnement informatique de l'OMPI 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 afin de détecter les activités malveillantes, de contrôler périodiquement les systèmes d'information à la recherche d'éventuelles failles et de répondre en temps utile aux incidents en matière de sécurité informatique.

178. Au cours de l'année 2018, aucun préjudice physique n'a été causé au personnel, aux biens ou aux actifs de l'OMPI. Dans le cadre des déplacements de fonctionnaires et de non-fonctionnaires pour des missions de renforcement des capacités et d'assistance technique, l'OMPI, au titre de son devoir de protection, a fourni des services de sécurité pour 139 activités menées dans 66 pays, où 21 incidents ont nécessité un suivi aux fins de la sûreté du personnel. L'Organisation a également mis en place un service d'analyse des menaces et des risques chargé de la gestion en continu des risques pouvant toucher tous les bureaux, toutes les conférences et toutes les manifestations de l'OMPI. L'OMPI a assuré la sûreté, la sécurité et le succès de 164 conférences et 168 manifestations ayant réuni 23 100 personnes, sans aucun incident majeur.

## Services de conférence et services généraux

179. Nos services de conférence jouent un rôle primordial pour permettre à l'Organisation d'offrir un cadre de dialogue et de négociation multilatérale entre ses États membres. En 2018, près de 9200 participants se sont inscrits pour assister à 297 jours de réunions et comités de l'OMPI dans nos salles de conférence à Genève. Le taux de satisfaction des délégués à l'égard des services de conférence demeure élevé (98%).

180. La recherche de la qualité et de l'efficacité anime le travail des services de conférence et des services généraux. L'accent mis sur l'efficacité et la rationalisation a permis à nos services d'imprimerie de réduire de 18% le coût de la page imprimée par rapport à 2017 et à nos services d'expédition de diminuer de 30% les dépenses de personnel.



Photos: OMP/IE. Berrod

Une cérémonie traditionnelle d'ouverture d'un tonneau de saké lors de la manifestation culturelle Afrique-Japon célébrant le dixième anniversaire du Fonds fiduciaire du Japon pour l'Afrique et les pays les moins avancés.

Le tout premier Forum à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle s'est tenu au siège de l'OMPI en novembre 2018.



L'Inde a accueilli le lancement international de l'Indice mondial de l'innovation pour la première fois en juillet 2019.



# Ressources humaines

181. Le principal atout de l'OMPI est son personnel. Il est au cœur de l'Organisation et est chargé de la mise en œuvre de ses programmes et de ses activités.

182. L'OMPI doit faire en sorte de rester compétitive et se tenir au courant des nouvelles technologies. Il est dès lors impératif que son personnel soit réactif et qu'il se dote des compétences nécessaires par l'apprentissage et la formation. La mise en valeur des ressources humaines est donc essentielle au renouvellement et à la mise à jour des compétences. Parallèlement, l'OMPI reconnaît l'importance d'un recrutement efficace de talents pour conserver des effectifs diversifiés et réactifs. À cet égard, les contacts avec les États membres non représentés dans le cadre de l'initiative relative à la désignation des coordonnateurs ont permis d'accroître sensiblement le nombre de demandes émanant de leurs ressortissants et de faire en sorte que cinq États membres non représentés auparavant au sein du personnel de l'OMPI le soient depuis juillet 2018.

183. L'OMPI met en œuvre son Plan d'action en matière d'égalité des sexes pour la période 2019-2021. Ce plan d'action se concentre sur six domaines stratégiques: i) postes à responsabilités, ii) recrutement et sélection, iii) gestion et mise en valeur des ressources humaines, iv) création d'un environnement propice, v) communication et sensibilisation, vi) surveillance et établissement de rapports. En matière de recrutement et de sélection, les données récentes montrent des changements positifs s'agissant des candidatures féminines. Au cours des trois dernières années, de 2016 à 2018, le pourcentage de candidates sélectionnées pour des postes vacants (P4 à D2) a augmenté, et en 2018, 42% des candidats retenus pour des nominations à ces postes étaient des femmes, contre 22% en 2016. L'Organisation s'efforce d'accompagner et de renforcer cette tendance.

184. Le programme de récompenses et de reconnaissance de l'OMPI continue de témoigner de la culture de reconnaissance de l'OMPI eu égard aux contributions individuelles et collectives de son personnel qui permettent à l'Organisation de s'acquitter de son mandat. En 2019, une nouvelle catégorie de récompenses non pécuniaires a été ajoutée pour reconnaître les contributions particulières, sous forme de volontariat, au fonctionnement interne de l'Organisation. Il s'agit notamment des services fournis au Comité d'appel de l'OMPI et au Groupe consultatif mixte, deux organes administratifs auxquels participe le personnel, qui conseillent respectivement le Directeur général sur les recours du personnel et sur les questions de personnel et administratives. En outre, nous avons veillé à ce que notre programme de récompenses et de reconnaissance soit conforme aux principes et aux directives édictés par la Commission de la fonction publique internationale.

185. L'OMPI a participé à l'enquête "Espace sûr: Enquête sur le harcèlement sexuel" réalisée à l'échelle du système des Nations Unies en 2018, et a lancé une série d'initiatives dans le cadre d'une campagne menée à l'échelle de l'Organisation pour un environnement de travail harmonieux et empreint de respect. Cette campagne vise à informer le personnel des comportements appropriés et de ceux qui ne le sont pas, et à s'assurer que tout le monde trouve aisément les informations sur les actions à entreprendre et les personnes à contacter pour obtenir de l'aide et des conseils en cas de problème. Cette campagne a commencé par l'envoi de mon message sur les résultats de l'enquête, qui rappelait au personnel de l'OMPI que l'Organisation applique une tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel et de toute autre forme de harcèlement. Nous mobiliserons les chefs de service, les fonctionnaires et les non-fonctionnaires dans le cadre du volet formation et sensibilisation de la campagne. Une nouvelle formation en ligne obligatoire intitulée "Travailler ensemble de manière harmonieuse" a été lancée en mai 2019 et des séances de formation présentielle obligatoires sont organisées. Parallèlement, le cadre juridique et politique de l'Organisation sera revu afin de procéder aux éventuels ajustements nécessaires.

186. Le bien-être du personnel reste au cœur des nouvelles initiatives et activités, et je crois fermement au principe de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. L'Organisation s'efforce de créer un environnement propice à une gestion efficace du temps par son personnel, conciliant engagements privés et objectifs professionnels. En particulier, en se fondant sur une proposition présentée au Comité du programme et budget en septembre 2018, l'Organisation a évalué les besoins éventuels des fonctionnaires et la gamme des services qui pourraient leur être offerts en matière de garde d'enfants pour les enfants d'âge préscolaire. Sur la base des conclusions d'un groupe de travail créé à cette fin et des résultats des enquêtes menées auprès du personnel en février et mars 2019, un programme pilote sera lancé en septembre 2019 avec une crèche située près du site de l'OMPI à Genève. Un nombre limité de places seront attribuées aux fonctionnaires intéressés de l'OMPI selon le principe "premier arrivé, premier servi", et l'OMPI versera une contribution financière à la crèche pour les places attribuées à son personnel, compte tenu de leur revenu familial brut, conformément au modèle déjà mis en place à l'Organisation internationale du Travail (OIT).

187. La nouvelle politique en matière de gestion et d'aménagement du temps de travail a été lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle a été établie pour donner suite aux recommandations formulées par un groupe de travail avec la participation du personnel. Conformément à cette nouvelle politique, le système de pointage en place depuis de nombreuses années a été aboli et les fonctionnaires peuvent désormais demander à suivre deux types de modalités d'aménagement de leur temps de travail, en fonction des besoins de l'Organisation : un horaire de travail décalé, avec des horaires flexibles d'arrivée et de départ; ou un horaire de travail comprimé, qui donne lieu à un congé périodique d'une demi-journée ou d'une journée complète en travaillant jusqu'à une heure supplémentaire par jour au cours d'une période prédéfinie.

188. En juillet 2018, la Section des services médicaux de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG-MSS) a cessé de fournir des services médicaux à l'OMPI. L'Organisation a recruté une conseillère médicale principale qui fournit des conseils et des services à l'Administration de l'OMPI sur les questions de santé et de santé au travail, notamment en ce qui concerne l'aptitude médicale du personnel et les questions de santé au travail. La conseillère médicale principale gère le Service médical de l'OMPI, qui emploie également une infirmière en santé au travail et une secrétaire. Afin d'assurer une gestion plus efficace et confidentielle des données, une nouvelle base de données médicales "EarthMed" a été mise en place à l'OMPI en juillet 2018. Les données médicales du personnel, qui étaient auparavant conservées sur support papier à la Section des services médicaux de l'ONUG, sont désormais à l'OMPI et vont être numérisées et stockées dans le système EarthMed.

189. Je félicite vivement le personnel de l'OMPI pour son dévouement au service de l'Organisation, sans lequel nous n'aurions pas pu atteindre nos objectifs organisationnels.

### Faits marquants concernant les ressources humaines

1. Le personnel de l'OMPI est hautement performant. En 2018, une grande majorité des membres du personnel (74,6%) enregistraient de bonnes performances tandis que près d'un cinquième (18,4%) enregistraient des performances exceptionnelles.
2. Le personnel de l'OMPI présente une grande diversité.
  - 123 nationalités représentées de toutes les régions du monde;
  - une quasi-parité entre les sexes de l'effectif total (54% de femmes et 46% d'hommes);
  - un âge moyen de 48 ans qui reflète une combinaison intergénérationnelle de baby-boomers et de membres des générations X et Y.
3. La souplesse demeure une caractéristique de l'effectif de l'OMPI avec 70% de ressources fixes (c'est-à-dire de fonctionnaires titulaires d'un engagement de durée déterminée, d'un engagement continu ou d'un engagement permanent) et 30% de ressources modulables (c'est-à-dire d'agents temporaires et de non-fonctionnaires).
4. Le recrutement à l'OMPI – en 2018, l'OMPI a publié 151 avis de vacance (106 pour des engagements de durée déterminée et 45 pour des contrats temporaires) pour lesquels il a reçu 16 401 candidatures, poursuivant ainsi une tendance générale à la hausse du nombre d'avis de vacance et de candidatures.
5. La formation à l'OMPI – en 2018, le nombre total de participants aux formations s'élevait à 6266 et le nombre de jours de formation du personnel à 5435.
6. L'OMPI célèbre le vingtième anniversaire de son programme de stages en 2019 – au cours des vingt dernières années, le programme a offert des possibilités de formation bien structurées à près de 650 jeunes professionnels du monde entier (63% de femmes et 37% d'hommes), généralement âgés de 22 à 30 ans.



Photos: OMP/IE. Berrod



# L'année en chiffres

## Situation financière

---

**42,5 millions FS**  
d'excédent budgétaire  
en 2018

**430,6 millions FS**  
de recettes totales  
en 2018

## Administration et gestion

---

**9 200 participants**  
aux réunions de l'OMPI

**332 conférences  
et événements**  
sécurisés

## Sources de références mondiales

---

**129 économies**  
dans l'Indice mondial de  
l'Innovation

**140 offices  
de propriété  
intellectuelle**  
participant à l'enquête  
statistique

## Cadre juridique international

---

**61 adhésions**  
aux traités de l'OMPI

**16 adhésions au  
Traité de Marrakech**

**192**  
États membres

## Communications

---

**144 millions**  
de pages vues sur le  
site Web de l'OMPI

**136 pays**  
participant à la  
Journée mondiale de la  
propriété intellectuelle

**67 000**  
abonnés sur Twitter

## Ressources humaines

---

**123 États  
membres**  
représentés au sein  
du personnel

#### Développement

---

**90 000 participants**

formés par l'Académie de l'OMPI

**79 États membres**

accueillant des CATI

Le **100<sup>e</sup> bénévole**

a rejoint le Programme d'aide aux inventeurs

**1 027 activités**

d'assistance technique

#### Partenariats public-privé

---

**540 000 titres**

disponibles dans le Service mondial d'échange de livres de l'ABC

**152 collaborations en matière de recherche**

dans le cadre de WIPO Re:Search

**400 mises en relation**

par l'intermédiaire de WIPO GREEN

#### Systèmes mondiaux de propriété intellectuelle

---

**253 000**

demandes selon le **PCT**

**61 200**

demandes selon le système de **Madrid**

**3 447 litiges**

relatifs à des noms de domaine soumis au Centre d'arbitrage et de médiation

**5 429**

demandes selon le système de **La Haye**

#### Infrastructure mondiale

---

**10 millions d'enregistrements**

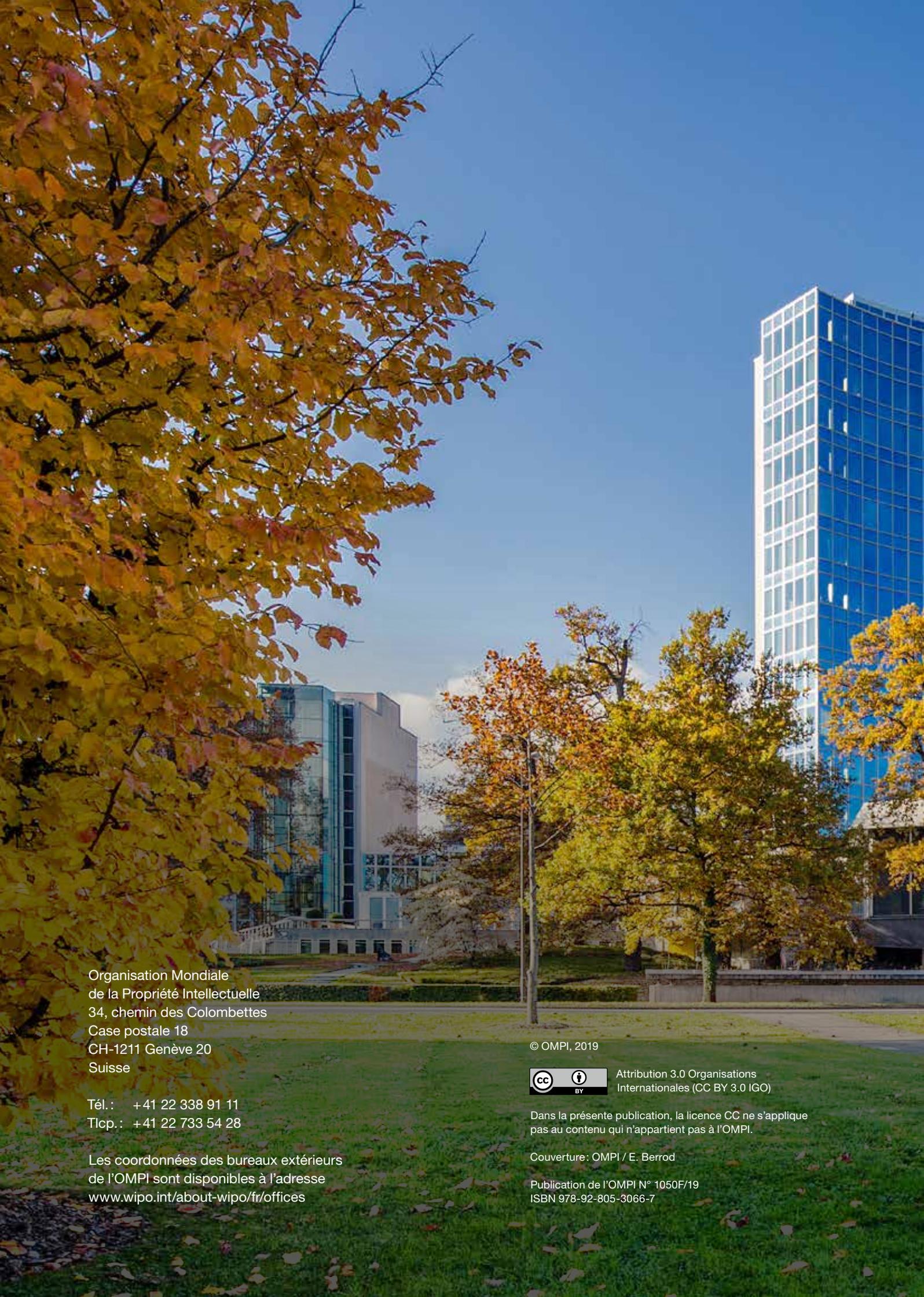
dans la Base de données mondiale sur les marques

**11 organisations**

des Nations Unies utilisant WIPO Translate

**4,3 millions d'utilisateurs**

de WIPO Lex



Organisation Mondiale  
de la Propriété Intellectuelle  
34, chemin des Colombettes  
Case postale 18  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Tél. : +41 22 338 91 11  
Tlcp. : +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs  
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse  
[www.wipo.int/about-wipo/fr/offices](http://www.wipo.int/about-wipo/fr/offices)

© OMPI, 2019



Attribution 3.0 Organisations  
Internationales (CC BY 3.0 IGO)

Dans la présente publication, la licence CC ne s'applique  
pas au contenu qui n'appartient pas à l'OMPI.

Couverture: OMPI / E. Berrod

Publication de l'OMPI N° 1050F/19  
ISBN 978-92-805-3066-7